

DÉLIBÉRATION N°CP 2025-141

DU 19 JUIN 2025

SOUTIEN AUX ACTIONS ÉDUCATIVES - 3ÈME AFFECTATION 2025

La commission permanente du conseil régional d'Île-de-France,

VU le code de la commande publique ;

VU le code de l'éducation ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n° CR 72-07 du 27 juin 2007 adoptant le schéma régional de la formation tout au long de la vie 2007-2013 ;

VU la délibération n° CR 06-08 du 27 juin 2008 relative à la mise en œuvre du schéma régional de la formation, initiale et continue, tout au long de la vie 2007-2013 ; rapport cadre relatif aux politiques éducatives en collèges et en lycées ;

VU la délibération n° CR 39-10 du 30 septembre 2010, « Développer une culture de l'égalité pour la réussite de toutes et tous » ;

VU la délibération n° CP 11-400 du 19 mai 2011, « Pour la réussite de toutes et tous, Développer une culture de l'égalité, Soutenir les fédérations de parents d'élèves franciliens » ;

VU la délibération n° CR 84-11 du 30 septembre 2011 relative aux actions « Agir pour la réussite des élèves » ;

VU la délibération n° CR 80-13 du 26 septembre 2013 approuvant la nouvelle ambition pour l'égalité et la réussite de tous les lycéens, le projet éducatif régional et prorogeant le schéma des formations ;

VU la délibération n° CR 08-16 du 18 février 2016 modifiée relative aux 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens ;

VU la délibération n° CR 96-16 du 18 mai 2016 relative aux actions mises en œuvre afin de relancer l'ascenseur social, valoriser le mérite et l'excellence ;

VU la délibération n° CP 16-448 du 21 septembre 2016 visant à relancer l'ascenseur social, valoriser le mérite et l'excellence ;

VU la délibération n° CR 2017-51 du 9 mars 2017 modifiée relative à la charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité ;

VU la délibération n° CR 2021-038 du 2 juillet 2021 modifiée relative aux délégations de pouvoir du conseil régional à sa Présidente ou son Président ;

VU la délibération n° CR 2021-039 du 2 juillet 2021 modifiée relative aux délégations d'attributions du conseil régional à sa commission permanente ;

VU La délibération n° CR 2021-050 du 21 juillet 2021 relative à une région toujours plus solidaire ;

VU la délibération n° CR 2021-052 du 21 juillet 2021 relative à la lutte contre les fractures ;

VU la délibération n° CP 2021-332 du 22 juillet 2021 relative à l'intégration d'une clause éthique dans les conventions passées par la région ;

VU la délibération n° CP 2021-403 du 19 novembre 2021 relative à la modification du règlement d'intervention de la Compétition des métiers WORLDSKILLS

VU la délibération n° CR 2022-078 du 12 décembre 2022 relative à la révision du règlement budgétaire et financier et au règlement relatif aux méthodes comptables et durée d'amortissement ;

VU la délibération n° CP 2023-155 du 01 juin 2023 relative aux diverses dispositions en matière de communication institutionnelle 2ème rapport 2023 adoptant la charte de visibilité ;

VU la délibération n° CP 2023-220 du 05 juillet 2023 relative au soutien aux actions éducatives – 2^{ème} affectation 2023 ;

VU la délibération n° CP 2024-009 du 30 janvier 2024 relative au soutien des actions éducatives - 1^{ère} affectation pour 2024 ;

VU la délibération n° CP 2024-230 du 27 septembre 2024 relative au soutien aux actions éducatives – 3^{ème} affectation pour 2024 ;

VU la délibération n° CP 2025-012 du 30 janvier 2025 relative au soutien aux actions éducatives – 1^{ère} affectation pour 2025 ;

VU la délibération n° CP 2025-106 du 27 mars 2025 relative au soutien aux actions éducatives – 2^{ème} affectation pour 2025 ;

VU le budget de la région Île-de-France pour 2025.

VU l'avis de la commission des lycées ;

VU l'avis de la commission des finances et des fonds européens ;

VU le rapport n°CP 2025-141 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 : Dispositif « Zéro portable en cours »

Décide, dans le cadre du dispositif « Zéro portable en cours », d'attribuer des subventions d'un montant de 69 185,54 €, conformément au tableau de répartition des subventions figurant en annexe 1 à la présente délibération.

Affecte une autorisation de programme de **69 185,54 €** disponibles sur le chapitre 902 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 222 « Lycées publics », Programme HP222-003 (122003) « Gestion et équipement des lycées publics », action « Matériel pédagogique » (12200301) du budget 2025.

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter du 1er septembre 2024, par dérogation à l'article 29, alinéa 3 du règlement budgétaire et financier susvisé, les projets subventionnés ayant débuté dès le début de l'année scolaire.

Article 2 : Modification du règlement d'intervention relatif au Dispositif « Tenue commune dans les lycées publics franciliens »

Approuve le règlement d'intervention modifié relatif au dispositif « Tenue commune dans les lycées publics franciliens » approuvé par délibération initiale CP 2025-106 du 27 mars 2025, et présenté en annexe 2 à la délibération.

Article 3 : La rentrée 2025-2026 des actions éducatives

Affecte une autorisation d'engagement d'un montant de **5 000,00 €** disponibles sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », Programme HP288-006 (128006) « Schéma des formations », Action « Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves » (12800601) du budget 2025 au titre des marchés publics pour prendre en charge tous les frais inhérents à cette évènement.

Article 4 : Convention triennale de partenariat entre la Région Île-de-France et le Mémorial de la Shoah

Approuve la convention triennale de partenariat entre la Région Île-de-France et le Mémorial de la Shoah, présentée en annexe 3 à la délibération et autorise la Présidente du Conseil régional à la signer.

Article 5 : Dispositif « Programme d'actions de sensibilisation citoyennes »

Décide de participer au titre du dispositif « Actions de sensibilisation citoyennes », au financement des projets détaillés dans les fiches projets en annexe 4 de la présente délibération, par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de 859 865,00 €.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature de conventions conformes à la convention-type adoptée par délibération n° CR 84-11 du 30 septembre 2011 modifiée et autorise la présidente du conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement d'un montant de **859 865,00 €** disponibles sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », Programme HP 288-006 (128006) « Schéma des formations », action « Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations » (12800602) du budget 2025.

Article 6 : Programme de sensibilisation des lycéens au développement durable

Décide de participer au titre du dispositif « Actions de sensibilisation citoyennes » au financement des projets détaillés dans les fiches-projet en annexe 5 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de 76 000,00 €.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature de conventions conformes à la convention-type adoptée par délibération CR 84-11 du 30 septembre 2011 modifiée et autorise la présidente du conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement d'un montant de **76 000,00 €** disponible sur le

chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », Programme HP 288-006 (128006) « Schéma des formations », action « Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations » (12800602) du budget 2025.

Article 7 : Programme de soutien aux fédérations de parents d'élèves

Décide de participer au titre du dispositif de soutien aux fédérations de parents d'élèves franciliens au financement des projets détaillés dans les fiches projets en annexe 6 à la présente délibération, par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de 10 000,00 €.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature de conventions conformes à la convention-type adoptée par délibération n° CP 11-400 du 19 mai 2011 modifiée et autorise la présidente du conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **10 000,00 €** disponibles sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », Programme HP 288-006 (128006) « Schéma des formations », action « Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations » (12800602) du budget 2025.

Article 8 : Dispositif « Olympe »

Décide de participer au titre du dispositif « Olympe » au financement des actions détaillées dans les fiches projets en annexe 7 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de 150 000,00 €.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature de conventions conformes à la convention-type adoptée par délibération n° CR 84-11 du 30 septembre 2011 modifiée et autorise la présidente du conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement d'un montant de **150 000,00 €** disponibles sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », Programme HP 288-006 (128006) « Schéma des formations », action « Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations » (12800602) du budget 2025.

Article 9 : Organisation des 47^{ème} finales européennes à Herning au Danemark

Affecte une autorisation d'engagement de **15 000,00 €**, dans le cadre d'un marché à procédure adaptée (MAPA) intitulé «Délégation de supporters aux EUROSILLS de la 47ème édition de la Compétition des métiers WORLDSILLS à Herning au Danemark du 8 au 14 septembre 2025 », disponibles sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », Programme HP 288-006 (128006) « Schéma des formations », action « Olympiades des métiers » (12800605), du budget 2025.

Article 10 : Soutien à l'association WORLDSILLS France pour l'accueil de la délégation francilienne à Marseille au titre de « Compétition des métiers WORLDSILLS »

Décide de participer au titre du dispositif « Olympiades des métiers » au financement des projets détaillés dans les fiches-projet en annexe 8 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de 70 000,00 €.

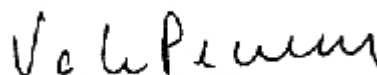
Subordonne le versement de cette subvention à la signature d'une convention conforme à

la convention-type adoptée par délibération n° CR 84-11 du 30 septembre 2011 modifiée et autorise la présidente du conseil régional à la signer.

Affecte une autorisation d'engagement d'un montant de **70 000,00 €** disponibles sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », Programme HP 288-006 (128006) « Schéma des formations », action « Olympiades des métiers » (12800605), du budget 2025.

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter des dates prévisionnelles de démarrage indiquées dans la fiche projet en annexe 8 à la présente délibération, par dérogation à l'article 29, alinéa 3 du règlement budgétaire et financier susvisé.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Valérie Pécresse'.

VALÉRIE PÉCRESSE

Acte rendu exécutoire le 19 juin 2025, depuis réception en préfecture de la région Île-de-France le 19 juin 2025 (référence technique : 075-237500079-20250619-lmc1237781-DE-1-1) et affichage ou notification le 19 juin 2025.

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent.

ANNEXES A LA DELIBERATION

Annexe 1 : Dispositif "Zéro portable en cours" - Liste des lycées publics bénéficiaires

ANNEXE 1 - ZERO PORTABLE 2024-2025 LISTE DES LYCEES BENEFICIAIRES (ZPC)

	Type	Tiers IRIS	UAI	Dossiers IRIS	TYPE	NOM ETABLISSEMENT	DEPT	COMMUNE	MONTANT SUBVENTION ZPC
1	PUB	R3441	0750783U	EX092951	LP	CHENNEVIERE-MALEZIEUX	75	PARIS 12EME	3 544,00 €
2	PUB	R3258	0771658J	EX092893	LPO	GUE-A-TRESMES (DU)	77	CONGIS-SUR-THEROUANNE	3 868,18 €
3	PUB	R3261	0771027Y	EX092932	LPO	FREDERIC-JOLIOT-CURIE	77	DAMMARIE-LES-LYS	4 964,22 €
4	PUB	R3286	0772244W	EX092896	LP	ANTONIN-CAREME	77	SAVIGNY-LE-TEMPLE	2 310,14 €
5	PUB	R3761	0783447Y	EX092953	LPO	SIMONE-WEIL	78	CONFLANS-SAINT-E-HONORINE	5 000,00 €
6	PUB	R15879	0781883Y	EX092947	LPO	DUMONT-D'URVILLE	78	MAUREPAS	4 994,03 €
7	PUB	R3339	0910630R	EX092941	LP	ALEXANDRE-DENIS	91	CERNY	3 156,00 €
8	PUB	R3563	0920134W	EX092949	LGT	JACQUES-PREVERT	92	BOULOGNE-BILLANCOURT	4 969,89 €
9	PUB	R3981	0922615T	EX092945	LG	LUCIE-AUBRAC	92	COURBEVOIE	5 000,00 €
10	PUB	R3596	0920166F	EX092954	LP	VASSILY-KANDINSKY	92	NEUILLY-SUR-SEINE	1 592,00 €
11	PUB	R3603	0922276Z	EX092948	LPO	SANTOS-DUMONT	92	SAINT-CLOUD	4 938,00 €
12	PUB	R3633	0930120A	EX092961	LGT	JACQUES-FEYDER	93	EPINAY-SUR-SEINE	4 955,27 €
13	PUB	R3643	0930830X	EX092952	LGT	ALBERT-SCHWEITZER	93	LE RAINCY	3 841,30 €
14	PUB	R3650	0932116V	EX092956	LPO	EUGENIE-COTTON	93	MONTREUIL	935,50 €
15	PUB	R18858	0932047V	EX092957	LPO	EVARISTE-GALOIS	93	NOISY-LE-GRAND	287,94 €
16	PUB	R3526	0941470M	EX092894	LGT	SAMUEL-DE-CHAMPLAIN	94	CHENNEVIERES-SUR-MARNE	4 993,71 €
17	PUB	R3478	0940129E	EX092760	LPO	JEAN-MACE	94	VITRY-SUR-SEINE	5 000,00 €
18	PUB	R3528	0941951K	EX092892	LPO	MARX-DORMOY	94	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	1 286,00 €
19	PUB	R19249	0951788C	EX092895	LPO	GEORGE-SAND	95	DOMONT	3 549,36 €
									69 185,54 €

**Annexe 2 : Dispositif "Tenue commune" : Règlement
d'intervention consolidé**

TENUE COMMUNE DANS LES LYCEES PUBLICS FRANCILIENS

Règlement d'intervention régional

Version consolidée résultant des modifications suivantes :

- Délibération n° CP 2025-141 du 19 juin 2025, article 1.2

1. Contexte et objectifs

La Région est soucieuse d'assurer la cohésion entre les lycéens et de les fédérer dès leur entrée en seconde au sein de leur nouvel établissement scolaire.

Aussi, la Région a-t-elle décidé de soutenir financièrement les lycées qui souhaiteront expérimenter une tenue commune. Ce projet devra être coordonné par les conseils de vie lycéens (CVL) et porté à la connaissance du conseil d'administration.

Le financement de la Région doit permettre de baisser le prix d'achat du vêtement pour les élèves, en priorité pour ceux qui sont en classe de 2^{nde} (ou 1^{ère} année de CAP). Ces vêtements représenteront les couleurs de l'établissement (sweat-shirt ou polo, hors tenue professionnelle).

Afin de répondre à la diversité des situations et aux besoins des lycées et des lycéens, les communautés scolaires sont libres du choix des prestataires permettant d'atteindre l'objectif éducatif énoncé. Un marché régional sera proposé sur la centrale d'achat régionale dans un 2^{ème} temps.

Le présent règlement d'intervention constitue une expérimentation valable pour les années scolaires 2024-2025 et 2025-2026. Sa possible reconduction fera l'objet d'une délibération en Commission permanente.

Ces projets peuvent être l'occasion d'initiatives pédagogiques, comme un concours entre élèves pour sélectionner le dessin qui figurera sur la tenue commune.

2. Eligibilité

2.1. Etablissements éligibles

Sont éligibles les projets des lycées publics franciliens (EPL, EPLEA, EPLEFPA) avec l'autorisation du chef d'établissement.

2.2. Dépenses éligibles :

Sont éligibles les dépenses de fonctionnement (achat du vêtement, livraison) relatives à la mise en œuvre des projets cités au 2.3.

2.3. Projets éligibles

Sont éligibles les projets permettant d'atteindre l'objectif mentionné au point 1.

Le projet devra faire l'objet d'une présentation en conseil d'administration.

Le vêtement proposé devra faire apparaître le logo de la Région dans ses couleurs originales ou en couleur contrastante au vêtement (blanc ou noir), sur l'endroit du vêtement (devant, dos ou manche) et dans une taille minimale de 10 cm de large. Ce logo et la charte graphique sont disponibles sur le site lycée : <https://www.iledefrance.fr>.

Le projet, présenté en conseil d'administration, devra fait apparaître le prix d'achat par les élèves avant et après la subvention de la Région. La dotation de la Région doit permettre de baisser le prix appliqué aux élèves de 2^{nde} (ou 1^{ère} année de CAP). Elle peut éventuellement permettre de baisser le prix appliqué aux autres élèves, sans que celui-ci puisse être inférieur au prix appliqué pour les élèves de 2^{nde} (ou 1^{ère} année de CAP).

3. Public visé par le dispositif

Le public éligible concerne en priorité les élèves de 2^{nde}.

4. Examen de la demande de soutien

La demande unique, par année scolaire, devra être déposée au fil de l'eau sur la plateforme <https://mesdemarches.iledefrance.fr> avant le 31 août de l'année.

La demande ne fait pas l'objet d'une validation préalable.

5. Modalités de soutien à l'achat de tenue commune

5.1. Montant de l'aide

(Délibération n° CP 2025-141 du 19 juin 2025, article 5.1 et annexe au règlement d'intervention)

Le montant de la participation régionale forfaitaire est fixé, conformément au tableau en annexe joint au présent règlement d'intervention. L'annexe au présent règlement d'intervention fixe le montant de subvention plafond auquel peut prétendre chaque lycée, au titre de chaque année scolaire, pendant la durée de l'expérimentation.

5.2 Modalités de versement

(Délibération n° CP 2025-141 du 19 juin 2025, article 5.1 et annexe au règlement d'intervention)

Une fois la conformité avec la politique régionale attestée, l'aide est versée au lycée, sur présentation :

- des factures détaillées listées dans un état récapitulatif des paiements, produit par l'établissement, signé par l'agent comptable, pour les achats déjà réalisés en cours pour l'année considérée ;
- des bons de commande détaillés, listés dans un état récapitulatif, produit par l'établissement, correspondant aux critères d'éligibilité des dépenses qui seront engagées pour les achats non encore réalisés ;
- du dernier RIB de l'établissement ;
- du projet réalisé par le CVL pour le CA de l'établissement.

Elle est versée sans appel de fonds préalable, après délibération de la commission permanente. La participation régionale n'est pas subordonnée à la signature d'une convention spécifique.

6. Résultats attendus et évaluation

Les projets doivent permettre la mise en œuvre des objectifs établis en 1. Une évaluation sera produite et présentée en commission des lycées.

ANNEXE AU REGLEMENT D'INTERVENTION

(Délibération n° CP 2025-141 du 19 juin 2025, article 5.1 et annexe au règlement d'intervention)

Secteur	Dpt	Commune	Régime juridique	UAI	Nom	Subvention Année scolaire 2024-2025	Subvention Année scolaire 2025-2026
PUBLIC	75	PARIS 01ER	Lycée, EREA, ERPD	0752388N	PIERRE-LESCOT	2 590,00 €	2 590,00 €
PUBLIC	75	PARIS 03EME	Lycée, EREA, ERPD	0750647W	TURGOT	9 933,00 €	9 933,00 €
PUBLIC	75	PARIS 03EME	CMR	0750648X	VICTOR-HUGO	3 570,00 €	3 570,00 €
PUBLIC	75	PARIS 03EME	Lycée, EREA, ERPD	0750651A	SIMONE-WEIL	4 620,00 €	4 620,00 €
PUBLIC	75	PARIS 03EME	Lycée, EREA, ERPD	0750770E	ABBÉ-GRÉGOIRE (L')	1 911,00 €	1 911,00 €
PUBLIC	75	PARIS 04EME	CMR	0750652B	CHARLEMAGNE	7 028,00 €	7 028,00 €
PUBLIC	75	PARIS 04EME	Lycée, EREA, ERPD	0750653C	SOPHIE-GERMAIN	6 412,00 €	6 412,00 €
PUBLIC	75	PARIS 04EME	Lycée, EREA, ERPD	0752845K	THEOPHILE-GAUTIER	1 631,00 €	1 631,00 €
PUBLIC	75	PARIS 05EME	Lycée, EREA, ERPD	0750428H	JACQUES-MONOD	4 109,00 €	4 109,00 €
PUBLIC	75	PARIS 05EME	Lycée, EREA, ERPD	0750463W	LUCAS-DE-NEHOU	847,00 €	847,00 €
PUBLIC	75	PARIS 05EME	CMR	0750654D	HENRI-IV	14 980,00 €	14 980,00 €
PUBLIC	75	PARIS 05EME	Lycée, EREA, ERPD	0750655E	LOUIS-LE-GRAND	13 020,00 €	13 020,00 €
PUBLIC	75	PARIS 05EME	CMR	0750656F	LAVOISIER	5 572,00 €	5 572,00 €
PUBLIC	75	PARIS 06EME	Lycée, EREA, ERPD	0750502N	MAXIMILIEN-VOX-ART-DESSIN	2 625,00 €	2 625,00 €
PUBLIC	75	PARIS 06EME	CMR	0750657G	MONTAIGNE	8 631,00 €	8 631,00 €
PUBLIC	75	PARIS 06EME	Lycée, EREA, ERPD	0750658H	SAINT-LOUIS	9 933,00 €	9 933,00 €
PUBLIC	75	PARIS 06EME	Lycée, EREA, ERPD	0750660K	FÉNELON	8 351,00 €	8 351,00 €
PUBLIC	75	PARIS 07EME	CMR	0750662M	VICTOR-DURUY	8 435,00 €	8 435,00 €
PUBLIC	75	PARIS 07EME	Lycée, EREA, ERPD	0752961L	GUSTAVE-EIFFEL	2 002,00 €	2 002,00 €
PUBLIC	75	PARIS 08EME	CMR	0750663N	CHAPTAL	10 717,00 €	10 717,00 €
PUBLIC	75	PARIS 08EME	Lycée, EREA, ERPD	0750664P	RACINE	8 015,00 €	8 015,00 €
PUBLIC	75	PARIS 09EME	Lycée, EREA, ERPD	0750667T	CONDORCET	6 958,00 €	6 958,00 €
PUBLIC	75	PARIS 09EME	CMR	0750668U	JACQUES-DECOUR	9 373,00 €	9 373,00 €
PUBLIC	75	PARIS 09EME	CMR	0750669V	JULES-FERRY	6 573,00 €	6 573,00 €
PUBLIC	75	PARIS 09EME	CMR	0750670W	LAMARTINE	4 515,00 €	4 515,00 €
PUBLIC	75	PARIS 09EME	Lycée, EREA, ERPD	0750671X	EDGAR-QUINET	5 880,00 €	5 880,00 €
PUBLIC	75	PARIS 10EME	Lycée, EREA, ERPD	0750673Z	COLBERT	4 571,00 €	4 571,00 €
PUBLIC	75	PARIS 10EME	Lycée, EREA, ERPD	0750674A	JULES-SIEGFRIED	3 794,00 €	3 794,00 €
PUBLIC	75	PARIS 10EME	Lycée, EREA, ERPD	0750775K	GUSTAVE-FERRIÉ	2 555,00 €	2 555,00 €
PUBLIC	75	PARIS 10EME	Lycée, EREA, ERPD	0750776L	MARIE-LAURENCIN	1 981,00 €	1 981,00 €
PUBLIC	75	PARIS 11EME	Lycée, EREA, ERPD	0750558Z	PAUL-POIRET	1 582,00 €	1 582,00 €
PUBLIC	75	PARIS 11EME	CMR	0750675B	VOLTAIRE	8 449,00 €	8 449,00 €
PUBLIC	75	PARIS 11EME	Lycée, EREA, ERPD	0750676C	CAROLINE-DORIAN	7 189,00 €	7 189,00 €
PUBLIC	75	PARIS 11EME	Lycée, EREA, ERPD	0750778N	TURQUETIL	2 905,00 €	2 905,00 €
PUBLIC	75	PARIS 11EME	Lycée, EREA, ERPD	0750788Z	MARCEL-DEPREZ	3 073,00 €	3 073,00 €
PUBLIC	75	PARIS 12EME	Lycée, EREA, ERPD	0750677D	ELISA-LEMONNIER	7 651,00 €	7 651,00 €
PUBLIC	75	PARIS 12EME	CMR	0750679F	PAUL-VALERY	6 188,00 €	6 188,00 €
PUBLIC	75	PARIS 12EME	Lycée, EREA, ERPD	0750680G	ARAGO	5 341,00 €	5 341,00 €
PUBLIC	75	PARIS 12EME	école d'art de Paris	0750681H	BOULLE ESAA	6 013,00 €	6 013,00 €
PUBLIC	75	PARIS 12EME	Lycée, EREA, ERPD	0750783U	CHENNEVIERE-MALEZIEUX	3 010,00 €	3 010,00 €
PUBLIC	75	PARIS 12EME	Lycée, EREA, ERPD	0750784V	METIERS-DE-L'AMEUBLEMENT	854,00 €	854,00 €
PUBLIC	75	PARIS 13EME	Lycée, EREA, ERPD	0750553U	GASTON-BACHELARD	1 764,00 €	1 764,00 €

Secteur	Dpt	Commune	Régime juridique	UAI	Nom	Subvention 2024-2025	Subvention 2025-2026
PUBLIC	75	PARIS 13EME	CMR	0750682J	RODIN	5 425,00 €	5 425,00 €
PUBLIC	75	PARIS 13EME	CMR	0750683K	CLAUDE-MONET	8 960,00 €	8 960,00 €
PUBLIC	75	PARIS 13EME	CMR	0750684L	GABRIEL-FAURÉ	3 969,00 €	3 969,00 €
PUBLIC	75	PARIS 13EME	Lycée, EREA, ERPD	0750685M	PIERRE-GILLES-DE-GENNES-ENCPB	12 768,00 €	12 768,00 €
PUBLIC	75	PARIS 13EME	Lycée, EREA, ERPD	0750785W	GALILÉE	2 107,00 €	2 107,00 €
PUBLIC	75	PARIS 13EME	Lycée, EREA, ERPD	0750787Y	ARTS-GRAPHIQUES	2 765,00 €	2 765,00 €
PUBLIC	75	PARIS 13EME	Lycée, EREA, ERPD	0751710B	NICOLAS-LOUIS-VAUQUELIN	1 904,00 €	1 904,00 €
PUBLIC	75	PARIS 13EME	Lycée, EREA, ERPD	0753268V	JEAN-LURCAT	7 448,00 €	7 448,00 €
PUBLIC	75	PARIS 14EME	CMR	0750689S	PAUL-BERT	3 472,00 €	3 472,00 €
PUBLIC	75	PARIS 14EME	CMR	0750690T	FRANCOIS-VILLON	2 408,00 €	2 408,00 €
PUBLIC	75	PARIS 14EME	Lycée, EREA, ERPD	0750691U	RASPAIL	6 132,00 €	6 132,00 €
PUBLIC	75	PARIS 14EME	Lycée, EREA, ERPD	0750692V	EMILE-DUBOIS	4 914,00 €	4 914,00 €
PUBLIC	75	PARIS 14EME	Lycée, EREA, ERPD	0752799K	CROCE-SPINELLI	1 288,00 €	1 288,00 €
PUBLIC	75	PARIS 14EME	Lycée, EREA, ERPD	0752846L	ERIK-SATIE	2 051,00 €	2 051,00 €
PUBLIC	75	PARIS 14EME	Lycée, EREA, ERPD	0754476H	GUILLAUME-TIREL	3 087,00 €	3 087,00 €
PUBLIC	75	PARIS 15EME	Lycée, EREA, ERPD	0750436S	CLAUDE-ANTHIME-CORBON	1 960,00 €	1 960,00 €
PUBLIC	75	PARIS 15EME	Lycée, EREA, ERPD	0750612H	ECOLE-NATIONALE-SUPERIEURE-DES-ARTS-APPLIQUES-METIERS-D'ARTS	6 594,00 €	6 594,00 €
PUBLIC	75	PARIS 15EME	CMR	0750693W	BUFFON	8 498,00 €	8 498,00 €
PUBLIC	75	PARIS 15EME	CMR	0750694X	CAMILLE-SEE	3 801,00 €	3 801,00 €
PUBLIC	75	PARIS 15EME	Lycée, EREA, ERPD	0750695Y	FRESNEL	1 694,00 €	1 694,00 €
PUBLIC	75	PARIS 15EME	Lycée, EREA, ERPD	0750696Z	ROGER-VERLOMME	2 513,00 €	2 513,00 €
PUBLIC	75	PARIS 15EME	Lycée, EREA, ERPD	0750793E	BEAUGRENELLE	2 632,00 €	2 632,00 €
PUBLIC	75	PARIS 15EME	Lycée, EREA, ERPD	0751708Z	DES-SCIENCES-ET-DU-NUMERIQUE-LOUIS-ARMAND	6 251,00 €	6 251,00 €
PUBLIC	75	PARIS 15EME	Lycée, EREA, ERPD	0753256G	ALEXANDRE-DUMAS	1 449,00 €	1 449,00 €
PUBLIC	75	PARIS 15EME	Lycée, EREA, ERPD	0754475G	LEONARD-DE-VINCI	2 814,00 €	2 814,00 €
PUBLIC	75	PARIS 16EME	Lycée, EREA, ERPD	0750588G	RENÉ-CASSIN	2 576,00 €	2 576,00 €
PUBLIC	75	PARIS 16EME	CMR	0750698B	CLAUDE-BERNARD	6 636,00 €	6 636,00 €
PUBLIC	75	PARIS 16EME	CMR	0750699C	JANSON-DE-SAILLY	17 913,00 €	17 913,00 €
PUBLIC	75	PARIS 16EME	CMR	0750700D	JEAN-BAPTISTE-SAY	7 665,00 €	7 665,00 €
PUBLIC	75	PARIS 16EME	CMR	0750702F	JEAN-DE-LA-FONTAINE	4 879,00 €	4 879,00 €
PUBLIC	75	PARIS 16EME	CMR	0750703G	MOLIERE	5 418,00 €	5 418,00 €
PUBLIC	75	PARIS 16EME	Lycée, EREA, ERPD	0750796H	OCTAVE-FEUILLET	980,00 €	980,00 €
PUBLIC	75	PARIS 17EME	CMR	0750704H	CARNOT	9 436,00 €	9 436,00 €
PUBLIC	75	PARIS 17EME	CMR	0750705J	HONORÉ-DE-BALZAC	8 456,00 €	8 456,00 €
PUBLIC	75	PARIS 17EME	Lycée, EREA, ERPD	0750707L	ÉCOLE-NATIONALE-DE-COMMERCE "Bessières"	12 705,00 €	12 705,00 €
PUBLIC	75	PARIS 17EME	Lycée, EREA, ERPD	0750708M	JEAN-DROUANT	2 639,00 €	2 639,00 €
PUBLIC	75	PARIS 17EME	Lycée, EREA, ERPD	0753350J	MARIA-DERAISMES	3 458,00 €	3 458,00 €
PUBLIC	75	PARIS 18EME	Lycée, EREA, ERPD	0750419Y	CAMILLE-JENATZY	2 163,00 €	2 163,00 €
PUBLIC	75	PARIS 18EME	Lycée, EREA, ERPD	0750688R	RABELAIS	2 156,00 €	2 156,00 €
PUBLIC	75	PARIS 18EME	Lycée, EREA, ERPD	0750710P	AUGUSTE-RENOIR	2 443,00 €	2 443,00 €
PUBLIC	75	PARIS 18EME	Lycée, EREA, ERPD	0750800M	EDMOND-ROSTAND	1 113,00 €	1 113,00 €
PUBLIC	75	PARIS 18EME	Lycée, EREA, ERPD	0752608C	HÔTELIER (dit Belliard)	1 932,00 €	1 932,00 €

Secteur	Dpt	Commune	Régime juridique	UAI	Nom	Subvention 2024-2025	Subvention 2025-2026
PUBLIC	75	PARIS 19EME	Lycée, EREA, ERPD	0750650Z	ALEMBERT (D')	4 921,00 €	4 921,00 €
PUBLIC	75	PARIS 19EME	Lycée, EREA, ERPD	0750697A	BÂTIMENT-SAINT-LAMBERT (DU)	2 345,00 €	2 345,00 €
PUBLIC	75	PARIS 19EME	CMR	0750711R	HENRI-BERGSON	8 393,00 €	8 393,00 €
PUBLIC	75	PARIS 19EME	Lycée, EREA, ERPD	0750712S	DIDEROT	7 273,00 €	7 273,00 €
PUBLIC	75	PARIS 19EME	Lycée, EREA, ERPD	0750802P	HECTOR-GUIMARD	3 563,00 €	3 563,00 €
PUBLIC	75	PARIS 20EME	CMR	0750714U	HÉLÈNE-BOUCHER	9 597,00 €	9 597,00 €
PUBLIC	75	PARIS 20EME	CMR	0750715V	MAURICE-RAVEL	9 408,00 €	9 408,00 €
PUBLIC	75	PARIS 20EME	Lycée, EREA, ERPD	0750808W	ETIENNE-DOLET	2 254,00 €	2 254,00 €
PUBLIC	75	PARIS 20EME	Lycée, EREA, ERPD	0750828T	EDITH-PIAF	1 022,00 €	1 022,00 €
PUBLIC	75	PARIS 20EME	Lycée, EREA, ERPD	0754530S	MARTIN-NADAUD	3 892,00 €	3 892,00 €
PUBLIC	77	AVON	Lycée, EREA, ERPD	0770918E	URUGUAY-FRANCE	11 151,00 €	11 151,00 €
PUBLIC	77	BRIE-COMTE-ROBERT	Lycée, EREA, ERPD	0771436T	BOUGAINVILLE	2 800,00 €	2 800,00 €
PUBLIC	77	BRIE-COMTE-ROBERT	Lycée, EREA, ERPD	0772230F	BLAISE-PASCAL	8 939,00 €	8 939,00 €
PUBLIC	77	BUSSY-SAINT-GEORGES	Lycée, EREA, ERPD	0772292Y	MARTIN-LUTHER-KING	8 379,00 €	8 379,00 €
PUBLIC	77	CESSON	Lycée, EREA, ERPD	0772332S	SONIA-DELAUNAY	5 915,00 €	5 915,00 €
PUBLIC	77	CHAILLY-EN-BRIE	Lycée, EREA, ERPD	0771357G	BRETONNIÈRE (LA)	2 037,00 €	2 037,00 €
PUBLIC	77	CHAMIGNY	Lycée, EREA, ERPD	0770342D	LÉOPOLD-BELLAN	483,00 €	483,00 €
PUBLIC	77	CHAMPAGNE-SUR-SEINE	Lycée, EREA, ERPD	0770920G	LA-FAYETTE	8 057,00 €	8 057,00 €
PUBLIC	77	CHAMPS-SUR-MARNE	Lycée, EREA, ERPD	0772223Y	RENÉ-DESCARTES	6 062,00 €	6 062,00 €
PUBLIC	77	CHELLES	Lycée, EREA, ERPD	0770922J	GASTON-BACHELARD	11 942,00 €	11 942,00 €
PUBLIC	77	CHELLES	Lycée, EREA, ERPD	0771171E	LOUIS-LUMIÈRE	6 391,00 €	6 391,00 €
PUBLIC	77	CHELLES	Lycée, EREA, ERPD	0772276F	JEHAN-DE-CHELLES	8 953,00 €	8 953,00 €
PUBLIC	77	CLAYE-SOUILLY	Lycée, EREA, ERPD	0771995A	CHAMP-DE-CLAYE (LE)	4 116,00 €	4 116,00 €
PUBLIC	77	COMBS-LA-VILLE	Lycée, EREA, ERPD	0771997C	JACQUES-PRÉVERT	4 025,00 €	4 025,00 €
PUBLIC	77	COMBS-LA-VILLE	Lycée, EREA, ERPD	0772127U	GALILÉE	6 013,00 €	6 013,00 €
PUBLIC	77	CONGIS-SUR-THÉROUANNE	Lycée, EREA, ERPD	0771658J	GUÉ-A-TRESMES (DU)	4 872,00 €	4 872,00 €
PUBLIC	77	COULOMMIERS	Lycée, EREA, ERPD	0770924L	JULES-FERRY "Campus de Coulommiers"	14 091,00 €	14 091,00 €
PUBLIC	77	DAMMARIE-LES-LYS	Lycée, EREA, ERPD	0771027Y	FRÉDÉRIC-JOLIOT-CURIE	13 825,00 €	13 825,00 €
PUBLIC	77	DAMMARTIN-EN-GOËLE	Lycée, EREA, ERPD	0772751X	CHARLOTTE-DELBO	4 858,00 €	4 858,00 €
PUBLIC	77	FONTAINEBLEAU	Lycée, EREA, ERPD	0770926N	FRANCOIS-COUPERIN	10 234,00 €	10 234,00 €
PUBLIC	77	FONTAINEBLEAU	Lycée, EREA, ERPD	0770927P	INTERNATIONAL-FRANÇOIS-1ER	8 540,00 €	8 540,00 €
PUBLIC	77	LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE	Lycée, EREA, ERPD	0772685A	SAMUEL-BECKETT	4 522,00 €	4 522,00 €
PUBLIC	77	LA ROCHETTE	Lycée, EREA, ERPD	0770943G	BENJAMIN-FRANKLIN	4 403,00 €	4 403,00 €
PUBLIC	77	LAGNY-SUR-MARNE	Lycée, EREA, ERPD	0771512A	VAN-DONGEN	8 736,00 €	8 736,00 €
PUBLIC	77	LE MÉE-SUR-SEINE	Lycée, EREA, ERPD	0771663P	GEORGE-SAND	4 620,00 €	4 620,00 €
PUBLIC	77	LOGNES	Lycée, EREA, ERPD	0772294A	EMILY-BRONTË	6 937,00 €	6 937,00 €
PUBLIC	77	LONGPERRIER	Lycée, EREA, ERPD	0772228D	CHARLES-DE-GAULLE	7 476,00 €	7 476,00 €
PUBLIC	77	MEAUX	Lycée, EREA, ERPD	0770930T	HENRI-MOISSAN	10 640,00 €	10 640,00 €
PUBLIC	77	MEAUX	Lycée, EREA, ERPD	0770931U	PIERRE-DE-COUBERTIN	13 587,00 €	13 587,00 €
PUBLIC	77	MEAUX	Lycée, EREA, ERPD	0771880A	CHARLES-BAUDELAIRE	4 641,00 €	4 641,00 €
PUBLIC	77	MEAUX	Lycée, EREA, ERPD	0772229E	JEAN-VILAR	10 640,00 €	10 640,00 €
PUBLIC	77	MELUN	Lycée, EREA, ERPD	0770933W	JACQUES-AMYOT	6 461,00 €	6 461,00 €
PUBLIC	77	MELUN	Lycée, EREA, ERPD	0770934X	LEONARD-DE-VINCI	8 925,00 €	8 925,00 €

Secteur	Dpt	Commune	Régime juridique	UAI	Nom	Subvention 2024-2025	Subvention 2025-2026
PUBLIC	77	MITRY-MORY	Lycée, EREA, ERPD	0771996B	HONORÉ-DE-BALZAC	10 388,00 €	10 388,00 €
PUBLIC	77	MOISSY-CRAMAYEL	Lycée, EREA, ERPD	0772296C	MARE-CARRÉE (DE LA)	9 464,00 €	9 464,00 €
PUBLIC	77	MONTEREAU-FAULT-YONNE	Lycée, EREA, ERPD	0770938B	ANDRÉ-MALRAUX	10 822,00 €	10 822,00 €
PUBLIC	77	MONTEREAU-FAULT-YONNE	Lycée, EREA, ERPD	0772312V	FLORA-TRISTAN	4 851,00 €	4 851,00 €
PUBLIC	77	NANGIS	Lycée, EREA, ERPD	0772277G	HENRI-BECQUEREL	5 166,00 €	5 166,00 €
PUBLIC	77	NEMOURS	Lycée, EREA, ERPD	0770940D	ÉTIENNE-BEZOUT	8 211,00 €	8 211,00 €
PUBLIC	77	NOISIEL	Lycée, EREA, ERPD	0771940R	SIMONE-VEIL	9 940,00 €	9 940,00 €
PUBLIC	77	OZOIR-LA-FERRIÈRE	Lycée, EREA, ERPD	0772225A	LINO-VENTURA	4 746,00 €	4 746,00 €
PUBLIC	77	PONTAULT-COMBAULT	Lycée, EREA, ERPD	0772243V	CAMILLE-CLAUDEL	7 588,00 €	7 588,00 €
PUBLIC	77	PROVINS	Lycée, EREA, ERPD	0770942F	THIBAUT-DE-CHAMPAGNE	6 209,00 €	6 209,00 €
PUBLIC	77	PROVINS	Lycée, EREA, ERPD	0771336J	PANNEVELLES (LES)	7 161,00 €	7 161,00 €
PUBLIC	77	ROISSY-EN-BRIE	Lycée, EREA, ERPD	0771763Y	CHARLES-LE-CHAUVE	10 654,00 €	10 654,00 €
PUBLIC	77	ROZAY-EN-BRIE	Lycée, EREA, ERPD	0772295B	TOUR-DES-DAMES (DE LA)	6 678,00 €	6 678,00 €
PUBLIC	77	SAINT-MAMMÈS	Lycée, EREA, ERPD	0770687D	SAINT-MAMMES dit "HENRI GEOFFROY"	448,00 €	448,00 €
PUBLIC	77	SAVIGNY-LE-TEMPLE	Lycée, EREA, ERPD	0772188K	PIERRE-MENDÈS-FRANCE	6 076,00 €	6 076,00 €
PUBLIC	77	SAVIGNY-LE-TEMPLE	Lycée, EREA, ERPD	0772244W	ANTONIN-CARÈME	4 711,00 €	4 711,00 €
PUBLIC	77	SERRIS	Lycée, EREA, ERPD	0772688D	ÉMILIE-DU-CHÂTELET	9 079,00 €	9 079,00 €
PUBLIC	77	THORIGNY-SUR-MARNE	Lycée, EREA, ERPD	0770944H	AUGUSTE-PERDONNET	4 389,00 €	4 389,00 €
PUBLIC	77	TORCY	Lycée, EREA, ERPD	0772120L	JEAN-MOULIN	5 859,00 €	5 859,00 €
PUBLIC	77	TOURNAN-EN-BRIE	Lycée, EREA, ERPD	0772342C	CLEMENT-ADER	9 310,00 €	9 310,00 €
PUBLIC	77	VARENNES-SUR-SEINE	Lycée, EREA, ERPD	0770945J	GUSTAVE-EIFFEL	2 205,00 €	2 205,00 €
PUBLIC	77	VAUX-LE-PÉNIL	Lycée, EREA, ERPD	0772310T	SIMONE-SIGNORET	8 099,00 €	8 099,00 €
PUBLIC	78	ACHÈRES	Lycée, EREA, ERPD	0781950W	LOUISE-WEISS	5 264,00 €	5 264,00 €
PUBLIC	78	AUBERGENVILLE	Lycée, EREA, ERPD	0781859X	VINCENT-VAN-GOGH	8 407,00 €	8 407,00 €
PUBLIC	78	BUC	CMD	0783548H	FRANCO-ALLEMAND	3 353,00 €	3 353,00 €
PUBLIC	78	CARRIÈRES-SUR-SEINE	Lycée, EREA, ERPD	0781860Y	PIERRES-VIVES (LES)	9 387,00 €	9 387,00 €
PUBLIC	78	CONFLANS-SAINTÉ-HONORINE	Lycée, EREA, ERPD	0780486E	BATELLERIE (LA)	770,00 €	770,00 €
PUBLIC	78	CONFLANS-SAINTÉ-HONORINE	Lycée, EREA, ERPD	0781845G	JULES-FERRY	10 003,00 €	10 003,00 €
PUBLIC	78	CONFLANS-SAINTÉ-HONORINE	Lycée, EREA, ERPD	0783447Y	SIMONE-WEIL	4 284,00 €	4 284,00 €
PUBLIC	78	GUYANCOURT	Lycée, EREA, ERPD	0781578S	HÔTELLERIE-ET-TOURISME	5 005,00 €	5 005,00 €
PUBLIC	78	GUYANCOURT	Lycée, EREA, ERPD	0781949V	VILLAROY (DE)	6 825,00 €	6 825,00 €
PUBLIC	78	LA CELLE-SAINT-CLOUD	Lycée, EREA, ERPD	0782822U	CORNEILLE	9 807,00 €	9 807,00 €
PUBLIC	78	LA CELLE-SAINT-CLOUD	Lycée, EREA, ERPD	0783214V	LUCIEN-RENÉ-DUCHESNE	2 128,00 €	2 128,00 €
PUBLIC	78	LA QUEUE-LES-YVELINES	Lycée, EREA, ERPD	0781839A	JEAN-MONNET	8 918,00 €	8 918,00 €
PUBLIC	78	LA VERRIÈRE	Lycée, EREA, ERPD	0783259U	ERPD-LA-VERRIERE	875,00 €	875,00 €
PUBLIC	78	LE CHESNAY-ROCQUENCOURT	Lycée, EREA, ERPD	0782602E	JEAN-MOULIN	4 452,00 €	4 452,00 €
PUBLIC	78	LE VÉSINET	Lycée, EREA, ERPD	0782568T	ALAIN	8 092,00 €	8 092,00 €
PUBLIC	78	LES MUREAUX	Lycée, EREA, ERPD	0780422K	FRANCOIS-VILLON	9 254,00 €	9 254,00 €
PUBLIC	78	LES MUREAUX	Lycée, EREA, ERPD	0781984H	JACQUES-VAUCANSON	6 300,00 €	6 300,00 €
PUBLIC	78	LIMAY	Lycée, EREA, ERPD	0781884Z	CONDORCET	8 960,00 €	8 960,00 €
PUBLIC	78	MAGNANVILLE	Lycée, EREA, ERPD	0781951X	LEOPOLD-SÉDAR-SENGHOR	7 973,00 €	7 973,00 €
PUBLIC	78	MANTES-LA-JOLIE	Lycée, EREA, ERPD	0782539L	SAINT-EXUPÉRY	11 319,00 €	11 319,00 €
PUBLIC	78	MANTES-LA-JOLIE	Lycée, EREA, ERPD	0782540M	JEAN-ROSTAND	7 882,00 €	7 882,00 €

Secteur	Dpt	Commune	Régime juridique	UAI	Nom	Subvention 2024-2025	Subvention 2025-2026
PUBLIC	78	MANTES-LA-VILLE	Lycée, EREA, ERPD	0783533S	CAMILLE-CLAUDEL	5 768,00 €	5 768,00 €
PUBLIC	78	MARLY-LE-ROI	Lycée, EREA, ERPD	0781861Z	LOUIS-DE-BROGLIE	6 090,00 €	6 090,00 €
PUBLIC	78	MAUREPAS	Lycée, EREA, ERPD	0780515L	SEPT-MARES (LES)	5 747,00 €	5 747,00 €
PUBLIC	78	MAUREPAS	Lycée, EREA, ERPD	0781883Y	DUMONT-D'URVILLE	4 991,00 €	4 991,00 €
PUBLIC	78	MONTIGNY-LE-BRETONNEUX	Lycée, EREA, ERPD	0781512V	RENÉ-DESCARTES	7 448,00 €	7 448,00 €
PUBLIC	78	MONTIGNY-LE-BRETONNEUX	Lycée, EREA, ERPD	0781819D	EMILIE-DE-BRETEUIL	6 748,00 €	6 748,00 €
PUBLIC	78	PLAISIR	Lycée, EREA, ERPD	0780582J	JEAN-VILAR	5 922,00 €	5 922,00 €
PUBLIC	78	POISSY	Lycée, EREA, ERPD	0781898P	CHARLES-DE-GAULLE	7 847,00 €	7 847,00 €
PUBLIC	78	POISSY	Lycée, EREA, ERPD	0781983G	ADRIENNE-BOLLAND	5 418,00 €	5 418,00 €
PUBLIC	78	POISSY	CMR	0782546U	LE-CORBUSIER	10 556,00 €	10 556,00 €
PUBLIC	78	PORCHEVILLE	Lycée, EREA, ERPD	0781948U	LAVOISIER	3 514,00 €	3 514,00 €
PUBLIC	78	RAMBOUILLET	Lycée, EREA, ERPD	0782549X	LOUIS-BASCAN	16 660,00 €	16 660,00 €
PUBLIC	78	SAINT-CYR-L'ÉCOLE	Lycée, EREA, ERPD	0782593V	JEAN-PERRIN	3 472,00 €	3 472,00 €
PUBLIC	78	SAINT-CYR-L'ÉCOLE	Lycée, EREA, ERPD	0783140P	JULES-HARDOUIN-MANSART	5 712,00 €	5 712,00 €
PUBLIC	78	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Lycée, EREA, ERPD	0780004F	AGRO-CAMPUS-SAINT-GERMAIN-EN-LAYE-CHAMBOURCY	2 639,00 €	2 639,00 €
PUBLIC	78	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Lycée, EREA, ERPD	0782132U	JEANNE-D'ALBRET	10 864,00 €	10 864,00 €
PUBLIC	78	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Lycée, EREA, ERPD	0782556E	LEONARD-DE-VINCI	4 781,00 €	4 781,00 €
PUBLIC	78	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Lycée, EREA, ERPD	0782557F	JEAN-BAPTISTE-POQUELIN	8 099,00 €	8 099,00 €
PUBLIC	78	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	CMD	0783549J	INTERNATIONAL	7 399,00 €	7 399,00 €
PUBLIC	78	SARTROUVILLE	Lycée, EREA, ERPD	0782924E	EVARISTE-GALOIS	13 657,00 €	13 657,00 €
PUBLIC	78	SARTROUVILLE	Lycée, EREA, ERPD	0783431F	JULES-VERNE	6 188,00 €	6 188,00 €
PUBLIC	78	TRAPPES	Lycée, EREA, ERPD	0780273Y	LOUIS-BLÉRIOT	3 220,00 €	3 220,00 €
PUBLIC	78	TRAPPES	Lycée, EREA, ERPD	0780584L	HENRI-MATISSE	4 165,00 €	4 165,00 €
PUBLIC	78	TRAPPES	Lycée, EREA, ERPD	0781297L	PLAINE-DE-NEAUPHLE (LA)	4 585,00 €	4 585,00 €
PUBLIC	78	VERSAILLES	CMR	0782562L	HOCHE	13 090,00 €	13 090,00 €
PUBLIC	78	VERSAILLES	Lycée, EREA, ERPD	0782563M	LA-BRUYÈRE	10 171,00 €	10 171,00 €
PUBLIC	78	VERSAILLES	Lycée, EREA, ERPD	0782565P	JULES-FERRY	12 187,00 €	12 187,00 €
PUBLIC	78	VERSAILLES	Lycée, EREA, ERPD	0782567S	MARIE-CURIE	11 928,00 €	11 928,00 €
PUBLIC	78	VERSAILLES	Lycée, EREA, ERPD	0782603F	JACQUES-PRÉVERT	3 479,00 €	3 479,00 €
PUBLIC	78	VILLEPREUX	Lycée, EREA, ERPD	0781952Y	SONIA-DELAUNAY	6 062,00 €	6 062,00 €
PUBLIC	78	VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC	Lycée, EREA, ERPD	0782587N	VIOLLET-LE-DUC	9 079,00 €	9 079,00 €
PUBLIC	91	ARPAJON	Lycée, EREA, ERPD	0910628N	PAUL-BELMONDO	4 844,00 €	4 844,00 €
PUBLIC	91	ARPAJON	Lycée, EREA, ERPD	0911632E	RENÉ-CASSIN	10 241,00 €	10 241,00 €
PUBLIC	91	ARPAJON	Lycée, EREA, ERPD	0911961M	EDMOND-MICHELET	8 876,00 €	8 876,00 €
PUBLIC	91	ATHIS-MONS	Lycée, EREA, ERPD	0910623H	MARCEL-PAGNOL	9 905,00 €	9 905,00 €
PUBLIC	91	ATHIS-MONS	Lycée, EREA, ERPD	0910676R	CLÉMENT-ADER	6 111,00 €	6 111,00 €
PUBLIC	91	BONDOUFLE	Lycée, EREA, ERPD	0911937L	FRANCOIS-TRUFFAUT	7 413,00 €	7 413,00 €
PUBLIC	91	BRUNOY	Lycée, EREA, ERPD	0911021R	TALMA	8 862,00 €	8 862,00 €
PUBLIC	91	BRÉTIGNY-SUR-ORGE	Lycée, EREA, ERPD	0910975R	JEAN-PIERRE-TIMBAUD	11 690,00 €	11 690,00 €
PUBLIC	91	CERNY	Lycée, EREA, ERPD	0910630R	ALEXANDRE-DENIS	7 707,00 €	7 707,00 €
PUBLIC	91	CORBEIL-ESSONNES	Lycée, EREA, ERPD	0910620E	ROBERT-DOISNEAU	20 258,00 €	20 258,00 €
PUBLIC	91	DOURDAN	Lycée, EREA, ERPD	0912364A	NIKOLA-TESLA	12 803,00 €	12 803,00 €
PUBLIC	91	DRAVEIL	Lycée, EREA, ERPD	0910755B	NADAR	4 487,00 €	4 487,00 €

Secteur	Dpt	Commune	Régime juridique	UAI	Nom	Subvention 2024-2025	Subvention 2025-2026
PUBLIC	91	GIF-SUR-YVETTE	Lycée, EREA, ERPD	0911913K	VALLÉE-DE-CHEVREUSE (DE LA)	8 568,00 €	8 568,00 €
PUBLIC	91	JUVISY-SUR-ORGE	Lycée, EREA, ERPD	0910631S	JEAN-MONNET	4 760,00 €	4 760,00 €
PUBLIC	91	LES ULIS	Lycée, EREA, ERPD	0911492C	ESSOURIAU (DE L')	10 108,00 €	10 108,00 €
PUBLIC	91	LIMOURS	Lycée, EREA, ERPD	0911983L	JULES-VERNE	6 440,00 €	6 440,00 €
PUBLIC	91	LONGJUMEAU	Lycée, EREA, ERPD	0910715H	JEAN-PERRIN	5 824,00 €	5 824,00 €
PUBLIC	91	LONGJUMEAU	Lycée, EREA, ERPD	0911577V	JACQUES-PRÉVERT	7 105,00 €	7 105,00 €
PUBLIC	91	MASSY	Lycée, EREA, ERPD	0910632T	GUSTAVE-EIFFEL	3 871,00 €	3 871,00 €
PUBLIC	91	MASSY	Lycée, EREA, ERPD	0910687C	FUSTEL-DE-COULANGES	7 189,00 €	7 189,00 €
PUBLIC	91	MASSY	Lycée, EREA, ERPD	0910727W	PARC-DE-VILGÉNIS	14 672,00 €	14 672,00 €
PUBLIC	91	MENNECY	Lycée, EREA, ERPD	0911962N	MARIE-LAURENCIN	8 953,00 €	8 953,00 €
PUBLIC	91	MONTGERON	Lycée, EREA, ERPD	0910625K	ROSA-PARKS	19 838,00 €	19 838,00 €
PUBLIC	91	MONTGERON	Lycée, EREA, ERPD	0911353B	JEAN-ISOARD	1 232,00 €	1 232,00 €
PUBLIC	91	MORANGIS	Lycée, EREA, ERPD	0911945V	MARGUERITE-YOURCENAR	6 412,00 €	6 412,00 €
PUBLIC	91	MORSANG-SUR-ORGE	Lycée, EREA, ERPD	0911037H	ANDRÉ-MARIE-AMPÈRE	2 296,00 €	2 296,00 €
PUBLIC	91	OLLAINVILLE	Lycée, EREA, ERPD	0910429X	CHÂTEAU-DU-LAC (LE)	448,00 €	448,00 €
PUBLIC	91	ORSAY	Lycée, EREA, ERPD	0910626L	BLAISE-PASCAL	9 051,00 €	9 051,00 €
PUBLIC	91	PALAISEAU	Lycée, EREA, ERPD	0911938M	CAMILLE-CLAUDEL	3 836,00 €	3 836,00 €
PUBLIC	91	PALAISEAU	Lycée, EREA, ERPD	0912251C	HENRI-POINCARÉ	6 174,00 €	6 174,00 €
PUBLIC	91	PALAISEAU	Lycée, EREA, ERPD	0912433A	LYCÉE-INTERNATIONAL-PALAISEAU-PARIS-SACLAY	6 321,00 €	6 321,00 €
PUBLIC	91	QUINCY-SOUS-SÉNART	Lycée, EREA, ERPD	0911493D	FRÈRES-MOREAU (LES)	3 521,00 €	3 521,00 €
PUBLIC	91	RIS-ORANGIS	Lycée, EREA, ERPD	0911578W	PIERRE-MENDÈS-FRANCE	6 062,00 €	6 062,00 €
PUBLIC	91	SAINT-MICHEL-SUR-ORGE	Lycée, EREA, ERPD	0911946W	LÉONARD-DE-VINCI	8 680,00 €	8 680,00 €
PUBLIC	91	SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS	Lycée, EREA, ERPD	0911346U	ALBERT-EINSTEIN	9 317,00 €	9 317,00 €
PUBLIC	91	SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS	Lycée, EREA, ERPD	0912163G	PAUL-LANGEVIN	4 956,00 €	4 956,00 €
PUBLIC	91	SAVIGNY-SUR-ORGE	Lycée, EREA, ERPD	0910627M	JEAN-BAPTISTE-COROT	18 298,00 €	18 298,00 €
PUBLIC	91	SAVIGNY-SUR-ORGE	Lycée, EREA, ERPD	0912142J	GASPARD-MONGE	9 968,00 €	9 968,00 €
PUBLIC	91	YERRES	Lycée, EREA, ERPD	0910756C	LOUIS-ARMAND	3 801,00 €	3 801,00 €
PUBLIC	91	ÉPINAY-SOUS-SÉNART	Lycée, EREA, ERPD	0911927A	MAURICE-ELIOT	4 557,00 €	4 557,00 €
PUBLIC	91	ÉTAMPES	Lycée, EREA, ERPD	0910622G	GEOFFROY-SAINT-HILAIRE	14 336,00 €	14 336,00 €
PUBLIC	91	ÉTAMPES	Lycée, EREA, ERPD	0911401D	NELSON-MANDELA	3 934,00 €	3 934,00 €
PUBLIC	91	ÉTIOLLES	Lycée, EREA, ERPD	0910629P	CHÂTEAU-DES-COUDRAIES	3 857,00 €	3 857,00 €
PUBLIC	91	ÉVRY-COURCOURONNES	Lycée, EREA, ERPD	0911251R	PARC-DES-LOGES	11 655,00 €	11 655,00 €
PUBLIC	91	ÉVRY-COURCOURONNES	Lycée, EREA, ERPD	0911254U	CHARLES-BAUDELAIRE	5 572,00 €	5 572,00 €
PUBLIC	91	ÉVRY-COURCOURONNES	Lycée, EREA, ERPD	0911343R	AUGUSTE-PERRET	2 793,00 €	2 793,00 €
PUBLIC	91	ÉVRY-COURCOURONNES	Lycée, EREA, ERPD	0911828T	GEORGES-BRASSENS	9 884,00 €	9 884,00 €
PUBLIC	92	ANTONY	Lycée, EREA, ERPD	0920130S	RENÉ-DESCARTES	8 981,00 €	8 981,00 €
PUBLIC	92	ANTONY	Lycée, EREA, ERPD	0921676X	THÉODORE-MONOD	4 613,00 €	4 613,00 €
PUBLIC	92	ASNIÈRES-SUR-SEINE	Lycée, EREA, ERPD	0920131T	AUGUSTE-RENOIR	6 398,00 €	6 398,00 €
PUBLIC	92	ASNIÈRES-SUR-SEINE	Lycée, EREA, ERPD	0920150N	PRONY (DE)	4 494,00 €	4 494,00 €
PUBLIC	92	ASNIÈRES-SUR-SEINE	Lycée, EREA, ERPD	0920429S	MARTIN-LUTHER-KING	511,00 €	511,00 €
PUBLIC	92	BAGNEUX	Lycée, EREA, ERPD	0920680P	LÉONARD-DE-VINCI	2 611,00 €	2 611,00 €

Secteur	Dpt	Commune	Régime juridique	UAI	Nom	Subvention 2024-2025	Subvention 2025-2026
PUBLIC	92	BOIS-COLOMBES	Lycée, EREA, ERPD	0920132U	ALBERT-CAMUS	8 106,00 €	8 106,00 €
PUBLIC	92	BOIS-COLOMBES	Lycée, EREA, ERPD	0921595J	DANIEL-BALAVOINE	2 289,00 €	2 289,00 €
PUBLIC	92	BOULOGNE-BILLANCOURT	Lycée, EREA, ERPD	0920134W	JACQUES-PRÉVERT	7 686,00 €	7 686,00 €
PUBLIC	92	BOULOGNE-BILLANCOURT	Lycée, EREA, ERPD	0922443F	ETIENNE-JULES-MAREY	4 263,00 €	4 263,00 €
PUBLIC	92	BOULOGNE-BILLANCOURT	Lycée, EREA, ERPD	0922801V	SIMONE-VEIL	3 794,00 €	3 794,00 €
PUBLIC	92	CHÂTENAY-MALABRY	Lycée, EREA, ERPD	0920135X	EMMANUEL-MOUNIER	6 538,00 €	6 538,00 €
PUBLIC	92	CHÂTENAY-MALABRY	Lycée, EREA, ERPD	0921166T	MISSAK-&MELINEE-MANOUCHIAN	6 650,00 €	6 650,00 €
PUBLIC	92	CLAMART	Lycée, EREA, ERPD	0921555R	JACQUES-MONOD	10 283,00 €	10 283,00 €
PUBLIC	92	CLICHY	Lycée, EREA, ERPD	0920136Y	NEWTON-ENREA	8 771,00 €	8 771,00 €
PUBLIC	92	CLICHY	Lycée, EREA, ERPD	0922149L	RENÉ-AUFFRAY	8 813,00 €	8 813,00 €
PUBLIC	92	COLOMBES	Lycée, EREA, ERPD	0920137Z	GUY-DE-MAUPASSANT	9 149,00 €	9 149,00 €
PUBLIC	92	COLOMBES	Lycée, EREA, ERPD	0921229L	ANATOLE-FRANCE	2 128,00 €	2 128,00 €
PUBLIC	92	COLOMBES	Lycée, EREA, ERPD	0922427N	CLAUDE-GARAMONT	3 465,00 €	3 465,00 €
PUBLIC	92	COURBEVOIE	Lycée, EREA, ERPD	0920138A	PAUL-LAPIE	8 358,00 €	8 358,00 €
PUBLIC	92	COURBEVOIE	Lycée, EREA, ERPD	0921625S	PAUL-PAINLEVÉ	2 828,00 €	2 828,00 €
PUBLIC	92	COURBEVOIE	Lycée, EREA, ERPD	0922615T	LUCIE-AUBRAC	7 091,00 €	7 091,00 €
PUBLIC	92	COURBEVOIE	Lycée, EREA, ERPD	0922867S	ÉCOLE-EUROPÉENNE-PARIS-LA-DÉFENSE	1 190,00 €	1 190,00 €
PUBLIC	92	GARCHES	Lycée, EREA, ERPD	0920810F	JEAN-MONNET-EREA	1 239,00 €	1 239,00 €
PUBLIC	92	GARCHES	Lycée, EREA, ERPD	0922283G	JACQUES-BREL (ERPD)	525,00 €	525,00 €
PUBLIC	92	GARCHES	Lycée, EREA, ERPD	0922287L	JACQUES-BREL-EREA	525,00 €	525,00 €
PUBLIC	92	GENNEVILLIERS	Lycée, EREA, ERPD	0921156G	GALILÉE	8 428,00 €	8 428,00 €
PUBLIC	92	ISSY-LES-MOULINEAUX	Lycée, EREA, ERPD	0922397F	EUGÈNE-IONESCO	7 217,00 €	7 217,00 €
PUBLIC	92	LA GARENNE-COLOMBES	Lycée, EREA, ERPD	0920158X	TOURNELLE (LA)	4 361,00 €	4 361,00 €
PUBLIC	92	LE PLESSIS-ROBINSON	Lycée, EREA, ERPD	0922249V	MONTESQUIEU	4 431,00 €	4 431,00 €
PUBLIC	92	LEVALLOIS-PERRET	Lycée, EREA, ERPD	0921230M	LEONARD-DE-VINCI	10 934,00 €	10 934,00 €
PUBLIC	92	MALAKOFF	Lycée, EREA, ERPD	0920163C	LOUIS-GIRARD	1 743,00 €	1 743,00 €
PUBLIC	92	MEUDON	CMR	0920798T	RABELAIS	5 439,00 €	5 439,00 €
PUBLIC	92	MEUDON	Lycée, EREA, ERPD	0921592F	COTES-DE-VILLEBON (LES)	4 396,00 €	4 396,00 €
PUBLIC	92	MONTROUGE	Lycée, EREA, ERPD	0920164D	JEAN-MONNET	2 037,00 €	2 037,00 €
PUBLIC	92	MONTROUGE	Lycée, EREA, ERPD	0921399W	MAURICE-GENEVOIX	7 210,00 €	7 210,00 €
PUBLIC	92	NANTERRE	Lycée, EREA, ERPD	0920141D	FRÉDÉRIC-JOLIOT-CURIE	12 019,00 €	12 019,00 €
PUBLIC	92	NANTERRE	Lycée, EREA, ERPD	0921626T	CLAUDE-CHAPPE	2 156,00 €	2 156,00 €
PUBLIC	92	NANTERRE	Lycée, EREA, ERPD	0922464D	LOUISE-MICHEL	2 961,00 €	2 961,00 €
PUBLIC	92	NEUILLY-SUR-SEINE	CMR	0920142E	LOUIS-PASTEUR	7 532,00 €	7 532,00 €
PUBLIC	92	NEUILLY-SUR-SEINE	Lycée, EREA, ERPD	0920143F	FOLIE-SAINT-JAMES (LA)	3 654,00 €	3 654,00 €
PUBLIC	92	NEUILLY-SUR-SEINE	Lycée, EREA, ERPD	0920166F	VASSILY-KANDINSKY	1 687,00 €	1 687,00 €
PUBLIC	92	PUTEAUX	Lycée, EREA, ERPD	0920144G	AGORA (L')	5 929,00 €	5 929,00 €
PUBLIC	92	PUTEAUX	Lycée, EREA, ERPD	0921500F	VOILIN	2 464,00 €	2 464,00 €
PUBLIC	92	RUEIL-MALMAISON	Lycée, EREA, ERPD	0920799U	RICHELIEU	12 460,00 €	12 460,00 €
PUBLIC	92	RUEIL-MALMAISON	Lycée, EREA, ERPD	0922398G	GUSTAVE-EIFFEL	5 607,00 €	5 607,00 €
PUBLIC	92	SAINT-CLOUD	Lycée, EREA, ERPD	0920801W	ALEXANDRE-DUMAS	10 990,00 €	10 990,00 €
PUBLIC	92	SAINT-CLOUD	Lycée, EREA, ERPD	0922276Z	SANTOS-DUMONT	4 319,00 €	4 319,00 €
PUBLIC	92	SCEAUX	CMR	0920145H	LAKANAL	13 566,00 €	13 566,00 €

Secteur	Dpt	Commune	Régime juridique	UAI	Nom	Subvention 2024-2025	Subvention 2025-2026
PUBLIC	92	SCEAUX	CMR	0920146J	MARIE-CURIE	8 071,00 €	8 071,00 €
PUBLIC	92	SCEAUX	Lycée, EREA, ERPD	0920170K	FLORIAN	3 913,00 €	3 913,00 €
PUBLIC	92	SURESNES	Lycée, EREA, ERPD	0920147K	PAUL-LANGEVIN	8 554,00 €	8 554,00 €
PUBLIC	92	SURESNES	Lycée, EREA, ERPD	0920171L	LOUIS-BLÉRIOT	1 904,00 €	1 904,00 €
PUBLIC	92	SÈVRES	Lycée, EREA, ERPD	0920802X	JEAN-PIERRE-VERNANT	12 775,00 €	12 775,00 €
PUBLIC	92	VANVES	CMR	0920149M	JULES-MICHELET	11 991,00 €	11 991,00 €
PUBLIC	92	VANVES	Lycée, EREA, ERPD	0921505L	LOUIS-DARDENNE	2 366,00 €	2 366,00 €
PUBLIC	92	VAUCRESSON	Lycée, EREA, ERPD	0921935D	TOULOUSE-LAUTREC-EREA	1 953,00 €	1 953,00 €
PUBLIC	92	VAUCRESSON	Lycée, EREA, ERPD	0922273W	TOULOUSE-LAUTREC (ERPD)	350,00 €	350,00 €
PUBLIC	92	VILLENEUVE-LA-GARENNE	Lycée, EREA, ERPD	0921594H	MICHEL-ANGE	5 152,00 €	5 152,00 €
PUBLIC	92	VILLENEUVE-LA-GARENNE	Lycée, EREA, ERPD	0922277A	CHARLES-PETIET	3 171,00 €	3 171,00 €
PUBLIC	93	AUBERVILLIERS	CMR	0930116W	HENRI-WALLON	6 426,00 €	6 426,00 €
PUBLIC	93	AUBERVILLIERS	Lycée, EREA, ERPD	0930117X	LE-CORBUSIER	9 373,00 €	9 373,00 €
PUBLIC	93	AUBERVILLIERS	Lycée, EREA, ERPD	0931024H	JEAN-PIERRE-TIMBAUD	6 062,00 €	6 062,00 €
PUBLIC	93	AUBERVILLIERS	CMR	0932122B	ALEMBERT (D')	4 382,00 €	4 382,00 €
PUBLIC	93	AULNAY-SOUS-BOIS	Lycée, EREA, ERPD	0930833A	JEAN-ZAY	10 003,00 €	10 003,00 €
PUBLIC	93	AULNAY-SOUS-BOIS	Lycée, EREA, ERPD	0930834B	VOILLAUME	13 503,00 €	13 503,00 €
PUBLIC	93	AULNAY-SOUS-BOIS	Lycée, EREA, ERPD	0930846P	VOILLAUME (PROFESSIONNEL)	2 779,00 €	2 779,00 €
PUBLIC	93	BAGNOLET	Lycée, EREA, ERPD	0932119Y	EUGÈNE-HÉNAFF	7 847,00 €	7 847,00 €
PUBLIC	93	BOBIGNY	Lycée, EREA, ERPD	0931198X	ALFRED-COSTES	3 311,00 €	3 311,00 €
PUBLIC	93	BOBIGNY	Lycée, EREA, ERPD	0931613Y	LOUISE-MICHEL	8 477,00 €	8 477,00 €
PUBLIC	93	BOBIGNY	Lycée, EREA, ERPD	0932123C	ANDRE-SABATIER	3 717,00 €	3 717,00 €
PUBLIC	93	BONDY	CMR	0930118Y	JEAN-RENOIR	9 849,00 €	9 849,00 €
PUBLIC	93	BONDY	Lycée, EREA, ERPD	0930129K	MADELEINE-VIONNET	3 220,00 €	3 220,00 €
PUBLIC	93	BONDY	Lycée, EREA, ERPD	0932282A	LEO-LAGRANGE	3 031,00 €	3 031,00 €
PUBLIC	93	CLICHY-SOUS-BOIS	Lycée, EREA, ERPD	0932026X	ALFRED-NOBEL	9 079,00 €	9 079,00 €
PUBLIC	93	DRANCY	Lycée, EREA, ERPD	0930119Z	EUGENE-DELACROIX	14 665,00 €	14 665,00 €
PUBLIC	93	DRANCY	Lycée, EREA, ERPD	0932229T	PAUL-LE-ROLLAND	3 983,00 €	3 983,00 €
PUBLIC	93	DUGNY	Lycée, EREA, ERPD	0932126F	FRANCOIS-RABELAIS	3 577,00 €	3 577,00 €
PUBLIC	93	GAGNY	Lycée, EREA, ERPD	0931233K	JEAN-BAPTISTE-CLÉMENT	3 052,00 €	3 052,00 €
PUBLIC	93	GAGNY	Lycée, EREA, ERPD	0931272C	GUSTAVE-EIFFEL	8 358,00 €	8 358,00 €
PUBLIC	93	LA COURNEUVE	Lycée, EREA, ERPD	0930128J	DENIS-PAPIN	3 073,00 €	3 073,00 €
PUBLIC	93	LA COURNEUVE	Lycée, EREA, ERPD	0931430Z	JACQUES-BREL	7 399,00 €	7 399,00 €
PUBLIC	93	LA COURNEUVE	Lycée, EREA, ERPD	0931738J	ARTHUR-RIMBAUD	3 493,00 €	3 493,00 €
PUBLIC	93	LE BLANC-MESNIL	Lycée, EREA, ERPD	0930831Y	ARISTIDE-BRIAND	3 010,00 €	3 010,00 €
PUBLIC	93	LE BLANC-MESNIL	Lycée, EREA, ERPD	0932034F	WOLFGANG-AMADEUS-MOZART	8 960,00 €	8 960,00 €
PUBLIC	93	LE BLANC-MESNIL	Lycée, EREA, ERPD	0932118X	JEAN-MOULIN	7 112,00 €	7 112,00 €
PUBLIC	93	LE BOURGET	Lycée, EREA, ERPD	0932577W	GERMAINE-TILLION	4 557,00 €	4 557,00 €
PUBLIC	93	LE RAINCY	Lycée, EREA, ERPD	0930830X	ALBERT-SCHWEITZER	11 865,00 €	11 865,00 €
PUBLIC	93	LE RAINCY	Lycée, EREA, ERPD	0932222K	RENÉ-CASSIN	3 234,00 €	3 234,00 €
PUBLIC	93	LES LILAS	Lycée, EREA, ERPD	0932073Y	PAUL-ROBERT	5 222,00 €	5 222,00 €
PUBLIC	93	LES PAVILLONS-SOUS-BOIS	Lycée, EREA, ERPD	0930136T	CLAUDE-NICOLAS-LEDOUX	4 760,00 €	4 760,00 €
PUBLIC	93	LIVRY-GARGAN	Lycée, EREA, ERPD	0931585T	ANDRÉ-BOULLOCHÉ	8 988,00 €	8 988,00 €
PUBLIC	93	LIVRY-GARGAN	Lycée, EREA, ERPD	0932120Z	HENRI-SELLIER	7 602,00 €	7 602,00 €
PUBLIC	93	MONTREUIL	CMR	0930121B	JEAN-JAURÈS	11 487,00 €	11 487,00 €
PUBLIC	93	MONTREUIL	Lycée, EREA, ERPD	0930122C	CONDORCET	5 894,00 €	5 894,00 €

Secteur	Dpt	Commune	Régime juridique	UAI	Nom	Subvention 2024-2025	Subvention 2025-2026
PUBLIC	93	MONTREUIL	Lycée, EREA, ERPD	0930130L	CONDORCET (PROFESSIONNEL)	1 505,00 €	1 505,00 €
PUBLIC	93	MONTREUIL	Lycée, EREA, ERPD	0931779D	HORTICULTURE-ET-DU-PAYSAGE- JEANNE-BARET	2 086,00 €	2 086,00 €
PUBLIC	93	MONTREUIL	Lycée, EREA, ERPD	0932116V	EUGENIE-COTTON	5 383,00 €	5 383,00 €
PUBLIC	93	NEUILLY-SUR-MARNE	Lycée, EREA, ERPD	0932291K	NICOLAS-JOSEPH-CUGNOT	5 579,00 €	5 579,00 €
PUBLIC	93	NOISY-LE-GRAND	Lycée, EREA, ERPD	0931565W	FLORA-TRISTAN	6 811,00 €	6 811,00 €
PUBLIC	93	NOISY-LE-GRAND	Lycée, EREA, ERPD	0932047V	EVARISTE-GALOIS	8 127,00 €	8 127,00 €
PUBLIC	93	NOISY-LE-GRAND	Lycée, EREA, ERPD	0932638M	INTERNATIONAL-DE-L'EST- PARISIEN	4 403,00 €	4 403,00 €
PUBLIC	93	NOISY-LE-SEC	CMR	0930123D	OLYMPE-DE-GOUGES	7 651,00 €	7 651,00 €
PUBLIC	93	NOISY-LE-SEC	Lycée, EREA, ERPD	0930133P	THÉODORE-MONOD	6 370,00 €	6 370,00 €
PUBLIC	93	PANTIN	Lycée, EREA, ERPD	0930124E	MARCELIN-BERTHELOT	5 964,00 €	5 964,00 €
PUBLIC	93	PANTIN	Lycée, EREA, ERPD	0930135S	SIMONE-WEIL	4 501,00 €	4 501,00 €
PUBLIC	93	PANTIN	Lycée, EREA, ERPD	0932117W	LUCIE-AUBRAC	5 096,00 €	5 096,00 €
PUBLIC	93	ROMAINVILLE	Lycée, EREA, ERPD	0932267J	LIBERTÉ	3 815,00 €	3 815,00 €
PUBLIC	93	ROSNY-SOUS-BOIS	Lycée, EREA, ERPD	0931739K	JEAN-MOULIN	4 165,00 €	4 165,00 €
PUBLIC	93	ROSNY-SOUS-BOIS	Lycée, EREA, ERPD	0932031C	CHARLES-DE-GAULLE	6 370,00 €	6 370,00 €
PUBLIC	93	SAINT-DENIS	Lycée, EREA, ERPD	0930125F	PAUL-ELUARD	13 160,00 €	13 160,00 €
PUBLIC	93	SAINT-DENIS	Lycée, EREA, ERPD	0930138V	FRÉDÉRIC-BARTHOLDI	5 390,00 €	5 390,00 €
PUBLIC	93	SAINT-DENIS	Établissement d'Etat	0930863H	MAISON DE LA LÉGION D'HONNEUR	3 528,00 €	3 528,00 €
PUBLIC	93	SAINT-DENIS	Lycée, EREA, ERPD	0932121A	SUGER	8 204,00 €	8 204,00 €
PUBLIC	93	SAINT-DENIS	Lycée, EREA, ERPD	0932129J	ENNA (L')	3 101,00 €	3 101,00 €
PUBLIC	93	SAINT-DENIS	Lycée, EREA, ERPD	0932667U	ROSA-PARKS	7 364,00 €	7 364,00 €
PUBLIC	93	SAINT-DENIS	Lycée, EREA, ERPD	0932783V	JOSÉPHINE-BAKER	3 661,00 €	3 661,00 €
PUBLIC	93	SAINT-OUEN-SUR-SEINE	Lycée, EREA, ERPD	0930126G	AUGUSTE-BLANQUI	6 566,00 €	6 566,00 €
PUBLIC	93	SAINT-OUEN-SUR-SEINE	Lycée, EREA, ERPD	0932074Z	MARCEL-CACHIN	5 397,00 €	5 397,00 €
PUBLIC	93	SEVRAN	Lycée, EREA, ERPD	0932048W	BLAISE-CENDRARS	7 840,00 €	7 840,00 €
PUBLIC	93	STAINS	Lycée, EREA, ERPD	0932030B	MAURICE-UTRILLO	8 281,00 €	8 281,00 €
PUBLIC	93	TREMBLAY-EN-FRANCE	Lycée, EREA, ERPD	0931193S	HÉLÈNE-BOUCHER	4 053,00 €	4 053,00 €
PUBLIC	93	TREMBLAY-EN-FRANCE	Lycée, EREA, ERPD	0932046U	LÉONARD-DE-VINCI	7 665,00 €	7 665,00 €
PUBLIC	93	VILLEMOMBLE	Lycée, EREA, ERPD	0930127H	GEORGES-CLEMENCEAU	9 464,00 €	9 464,00 €
PUBLIC	93	VILLEMOMBLE	Lycée, EREA, ERPD	0932221J	BLAISE-PASCAL	2 478,00 €	2 478,00 €
PUBLIC	93	VILLEPINTE	Lycée, EREA, ERPD	0931584S	JEAN-ROSTAND	9 681,00 €	9 681,00 €
PUBLIC	93	VILLEPINTE	Lycée, EREA, ERPD	0932260B	GEORGES-BRASSENS	5 845,00 €	5 845,00 €
PUBLIC	93	ÉPINAY-SUR-SEINE	Lycée, EREA, ERPD	0930120A	JACQUES-FEYDER	10 850,00 €	10 850,00 €
PUBLIC	93	ÉPINAY-SUR-SEINE	Lycée, EREA, ERPD	0931735F	LOUISE-MICHEL	4 088,00 €	4 088,00 €
PUBLIC	94	ALFORTVILLE	Lycée, EREA, ERPD	0940126B	MAXIMILIEN-PERRET	7 980,00 €	7 980,00 €
PUBLIC	94	BONNEUIL-SUR-MARNE	Lycée, EREA, ERPD	0940171A	STENDHAL	637,00 €	637,00 €
PUBLIC	94	CACHAN	Lycée, EREA, ERPD	0940580V	LYCEE-POLYVALENT-DIT- "CAMPUS"	17 367,00 €	17 367,00 €
PUBLIC	94	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	Lycée, EREA, ERPD	0940112L	LOUISE-MICHEL	6 181,00 €	6 181,00 €
PUBLIC	94	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	Lycée, EREA, ERPD	0940113M	LANGEVIN-WALLON	8 316,00 €	8 316,00 €
PUBLIC	94	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	Lycée, EREA, ERPD	0940132H	GABRIEL-PÉRI	3 535,00 €	3 535,00 €

Secteur	Dpt	Commune	Régime juridique	UAI	Nom	Subvention 2024-2025	Subvention 2025-2026
PUBLIC	94	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	Lycée, EREA, ERPD	0941951K	MARX-DORMOY	6 909,00 €	6 909,00 €
PUBLIC	94	CHARENTON-LE-PONT	Lycée, EREA, ERPD	0941974K	ROBERT-SCHUMAN	5 278,00 €	5 278,00 €
PUBLIC	94	CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE	Lycée, EREA, ERPD	0941470M	SAMUEL-DE-CHAMPLAIN	14 252,00 €	14 252,00 €
PUBLIC	94	CHEVILLY-LARUE	Lycée, EREA, ERPD	0942269F	PAULINE-ROLAND	7 441,00 €	7 441,00 €
PUBLIC	94	CHOISY-LE-ROI	Lycée, EREA, ERPD	0940141T	JACQUES-BREL	3 059,00 €	3 059,00 €
PUBLIC	94	CHOISY-LE-ROI	Lycée, EREA, ERPD	0941232D	JEAN-MACÉ	2 653,00 €	2 653,00 €
PUBLIC	94	CRÉTEIL	Lycée, EREA, ERPD	0940114N	SAINT-EXUPÉRY	10 164,00 €	10 164,00 €
PUBLIC	94	CRÉTEIL	Lycée, EREA, ERPD	0941018W	EDOUARD-BRANLY	7 308,00 €	7 308,00 €
PUBLIC	94	CRÉTEIL	Lycée, EREA, ERPD	0941413A	LÉON-BLUM	9 324,00 €	9 324,00 €
PUBLIC	94	CRÉTEIL	Lycée, EREA, ERPD	0941930M	GUTENBERG	8 183,00 €	8 183,00 €
PUBLIC	94	FONTENAY-SOUS-BOIS	Lycée, EREA, ERPD	0941298A	JULES-MICHELET	2 303,00 €	2 303,00 €
PUBLIC	94	FONTENAY-SOUS-BOIS	Lycée, EREA, ERPD	0941347D	PABLO-PICASSO	6 559,00 €	6 559,00 €
PUBLIC	94	FRESNES	Lycée, EREA, ERPD	0941301D	FRÉDÉRIC-MISTRAL	10 528,00 €	10 528,00 €
PUBLIC	94	GENTILLY	Lycée, EREA, ERPD	0940134K	VAL-DE-BIÈVRE	2 149,00 €	2 149,00 €
PUBLIC	94	IVRY-SUR-SEINE	Lycée, EREA, ERPD	0940115P	ROMAIN-ROLLAND	7 931,00 €	7 931,00 €
PUBLIC	94	IVRY-SUR-SEINE	Lycée, EREA, ERPD	0941972H	FERNAND-LÉGER	3 696,00 €	3 696,00 €
PUBLIC	94	LE KREMLIN-BICÊTRE	Lycée, EREA, ERPD	0941474S	DARIUS-MILHAUD	12 257,00 €	12 257,00 €
PUBLIC	94	LE KREMLIN-BICÊTRE	Lycée, EREA, ERPD	0941975L	PIERRE-BROSSOLETTE	2 121,00 €	2 121,00 €
PUBLIC	94	LE PERREUX-SUR-MARNE	Lycée, EREA, ERPD	0940119U	PAUL-DOUMER	8 190,00 €	8 190,00 €
PUBLIC	94	LIMEIL-BRÉVANNES	Lycée, EREA, ERPD	0940742W	GUILLAUME-BUDÉ	12 859,00 €	12 859,00 €
PUBLIC	94	MAISONS-ALFORT	Lycée, EREA, ERPD	0940116R	EUGENE-DELACROIX	9 758,00 €	9 758,00 €
PUBLIC	94	MAISONS-ALFORT	Lycée, EREA, ERPD	0941355M	PAUL-BERT	4 256,00 €	4 256,00 €
PUBLIC	94	NOGENT-SUR-MARNE	CMR	0940117S	EDOUARD-BRANLY	5 453,00 €	5 453,00 €
PUBLIC	94	NOGENT-SUR-MARNE	Lycée, EREA, ERPD	0940118T	LOUIS-ARMAND	7 063,00 €	7 063,00 €
PUBLIC	94	NOGENT-SUR-MARNE	Lycée, EREA, ERPD	0940137N	SOURCE (LA)	3 850,00 €	3 850,00 €
PUBLIC	94	NOGENT-SUR-MARNE	Lycée, EREA, ERPD	0940319L	FRANÇOIS-CAVANNA-EREA	784,00 €	784,00 €
PUBLIC	94	ORLY	Lycée, EREA, ERPD	0940138P	ARMAND-GUILLAUMIN	3 640,00 €	3 640,00 €
PUBLIC	94	SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS	Lycée, EREA, ERPD	0940120V	MARCELIN-BERTHELOT	15 491,00 €	15 491,00 €
PUBLIC	94	SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS	Lycée, EREA, ERPD	0940121W	ARSONVAL (D')	8 050,00 €	8 050,00 €
PUBLIC	94	SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS	Lycée, EREA, ERPD	0940122X	CONDORCET	6 776,00 €	6 776,00 €
PUBLIC	94	SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS	Lycée, EREA, ERPD	0940140S	GOURDOU-LESEURRE	2 429,00 €	2 429,00 €
PUBLIC	94	SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS	Lycée, EREA, ERPD	0940585A	FRANCOIS-MANSART	5 929,00 €	5 929,00 €
PUBLIC	94	SUCY-EN-BRIE	Lycée, EREA, ERPD	0941918Z	CHRISTOPHE-COLOMB	7 826,00 €	7 826,00 €
PUBLIC	94	SUCY-EN-BRIE	Lycée, EREA, ERPD	0942130E	PARC-MONTALEAU	3 115,00 €	3 115,00 €
PUBLIC	94	THIAIS	Lycée, EREA, ERPD	0940123Y	GUILLAUME-APOLLINAIRE	11 536,00 €	11 536,00 €
PUBLIC	94	VILLENEUVE-LE-ROI	Lycée, EREA, ERPD	0940743X	MARIANNE	8 918,00 €	8 918,00 €
PUBLIC	94	VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	Lycée, EREA, ERPD	0941952L	FRANCOIS-ARAGO	8 491,00 €	8 491,00 €
PUBLIC	94	VINCENNES	CMR	0940124Z	HECTOR-BERLIOZ	8 883,00 €	8 883,00 €
PUBLIC	94	VINCENNES	Lycée, EREA, ERPD	0940143V	JEAN-MOULIN	3 745,00 €	3 745,00 €
PUBLIC	94	VINCENNES	Lycée, EREA, ERPD	0942531R	NOUVEAU LYCÉE DE VINCENNES	2 660,00 €	2 660,00 €
PUBLIC	94	VITRY-SUR-SEINE	Lycée, EREA, ERPD	0940129E	JEAN-MACÉ	12 593,00 €	12 593,00 €
PUBLIC	94	VITRY-SUR-SEINE	Lycée, EREA, ERPD	0940145X	CAMILLE-CLAUDEL	2 996,00 €	2 996,00 €

Secteur	Dpt	Commune	Régime juridique	UAI	Nom	Subvention 2024-2025	Subvention 2025-2026
PUBLIC	94	VITRY-SUR-SEINE	Lycée, EREA, ERPD	0941294W	ADOLPHE-CHÉRIOUX	10 024,00 €	10 024,00 €
PUBLIC	95	ARGENTEUIL	Lycée, EREA, ERPD	0950640E	JULIE-VICTOIRE-DAUBIÉ	6 524,00 €	6 524,00 €
PUBLIC	95	ARGENTEUIL	Lycée, EREA, ERPD	0950641F	JEAN-JAURÈS	9 310,00 €	9 310,00 €
PUBLIC	95	ARGENTEUIL	Lycée, EREA, ERPD	0950666H	GEORGES-BRAQUE	10 472,00 €	10 472,00 €
PUBLIC	95	ARGENTEUIL	Lycée, EREA, ERPD	0951811C	FERNAND-ET-NADIA-LÉGER	7 126,00 €	7 126,00 €
PUBLIC	95	ARNOUVILLE	Lycée, EREA, ERPD	0950709E	VIRGINIA-HENDERSON	4 263,00 €	4 263,00 €
PUBLIC	95	BEAUMONT-SUR-OISE	Lycée, EREA, ERPD	0950164M	FRANCOISE-DOLTO	434,00 €	434,00 €
PUBLIC	95	BEAUMONT-SUR-OISE	Lycée, EREA, ERPD	0951748J	EVARISTE-GALOIS	9 359,00 €	9 359,00 €
PUBLIC	95	BEZONS	Lycée, EREA, ERPD	0952173W	LYCEE-FUSIONNE-BEZONS	6 090,00 €	6 090,00 €
PUBLIC	95	CERGY	Lycée, EREA, ERPD	0951399E	ALFRED-KASTLER	7 952,00 €	7 952,00 €
PUBLIC	95	CERGY	Lycée, EREA, ERPD	0951637N	GALILÉE	8 274,00 €	8 274,00 €
PUBLIC	95	CERGY	Lycée, EREA, ERPD	0951756T	JULES-VERNE	8 554,00 €	8 554,00 €
PUBLIC	95	CHARS	Lycée, EREA, ERPD	0951282C	VEXIN (DU)	3 164,00 €	3 164,00 €
PUBLIC	95	CORMEILLES-EN-PARISIS	Lycée, EREA, ERPD	0950656X	LE-CORBUSIER	3 458,00 €	3 458,00 €
PUBLIC	95	CORMEILLES-EN-PARISIS	Lycée, EREA, ERPD	0952284S	PHILIPPE-KIEFFER	5 635,00 €	5 635,00 €
PUBLIC	95	DEUIL-LA-BARRE	Lycée, EREA, ERPD	0951922Y	CAMILLE-SAINT-SAENS	9 597,00 €	9 597,00 €
PUBLIC	95	DOMONT	Lycée, EREA, ERPD	0951788C	GEORGE-SAND	10 955,00 €	10 955,00 €
PUBLIC	95	EAUBONNE	Lycée, EREA, ERPD	0951974E	LOUIS-ARMAND	8 925,00 €	8 925,00 €
PUBLIC	95	ENGHIEN-LES-BAINS	Lycée, EREA, ERPD	0952196W	GUSTAVE-MONOD	14 770,00 €	14 770,00 €
PUBLIC	95	ERMONT	Lycée, EREA, ERPD	0950645K	VAN-GOGH	11 270,00 €	11 270,00 €
PUBLIC	95	ERMONT	Lycée, EREA, ERPD	0950657Y	FERDINAND-BUISSON	4 284,00 €	4 284,00 €
PUBLIC	95	ERMONT	Lycée, EREA, ERPD	0951673C	GUSTAVE-EIFFEL	3 346,00 €	3 346,00 €
PUBLIC	95	FOSSES	Lycée, EREA, ERPD	0951727L	CHARLES-BAUDELAIRE	7 840,00 €	7 840,00 €
PUBLIC	95	FRANCONVILLE	Lycée, EREA, ERPD	0951722F	JEAN-MONNET	9 870,00 €	9 870,00 €
PUBLIC	95	GARGES-LÈS-GONESSE	Lycée, EREA, ERPD	0951766D	SIMONE-DE-BEAUVOIR	7 658,00 €	7 658,00 €
PUBLIC	95	GARGES-LÈS-GONESSE	Lycée, EREA, ERPD	0951787B	ARTHUR-RIMBAUD	5 866,00 €	5 866,00 €
PUBLIC	95	GONESSE	Lycée, EREA, ERPD	0950646L	RENÉ-CASSIN	11 382,00 €	11 382,00 €
PUBLIC	95	GOUSSAINVILLE	Lycée, EREA, ERPD	0950667J	ROMAIN-ROLLAND	14 084,00 €	14 084,00 €
PUBLIC	95	HERBLAY-SUR-SEINE	Lycée, EREA, ERPD	0951723G	MONTESQUIEU	8 274,00 €	8 274,00 €
PUBLIC	95	JOUY-LE-MOUTIER	Lycée, EREA, ERPD	0951824S	HAUTIL (DE L')	6 748,00 €	6 748,00 €
PUBLIC	95	L'ISLE-ADAM	Lycée, EREA, ERPD	0951147F	FRAGONARD	9 562,00 €	9 562,00 €
PUBLIC	95	LUZARCHES	Lycée, EREA, ERPD	0950647M	GÉRARD-DE-NEVAL	5 950,00 €	5 950,00 €
PUBLIC	95	MONTMORENCY	Lycée, EREA, ERPD	0950648N	JEAN-JACQUES-ROUSSEAU	7 973,00 €	7 973,00 €
PUBLIC	95	MONTMORENCY	Lycée, EREA, ERPD	0951281B	TURGOT	3 325,00 €	3 325,00 €
PUBLIC	95	MONTSOULT	Lycée, EREA, ERPD	0950949R	JEAN-MERMOZ	4 179,00 €	4 179,00 €
PUBLIC	95	OSNY	Lycée, EREA, ERPD	0951937P	PAUL-EMILE-VICTOR	4 326,00 €	4 326,00 €
PUBLIC	95	PONTOISE	Lycée, EREA, ERPD	0950649P	CAMILLE-PISSARRO	12 341,00 €	12 341,00 €
PUBLIC	95	SAINT-OUEN-L'AUMÔNE	Lycée, EREA, ERPD	0950658Z	CHÂTEAU-D'EPLUCHES	4 074,00 €	4 074,00 €
PUBLIC	95	SAINT-OUEN-L'AUMÔNE	Lycée, EREA, ERPD	0951104J	JEAN-PERRIN	7 427,00 €	7 427,00 €
PUBLIC	95	SAINT-OUEN-L'AUMÔNE	Lycée, EREA, ERPD	0951728M	EDMOND-ROSTAND	8 554,00 €	8 554,00 €
PUBLIC	95	SAINT-WITZ	Lycée, EREA, ERPD	0951753P	LEONARD-DE-VINCI	4 445,00 €	4 445,00 €
PUBLIC	95	SANNOIS	Lycée, EREA, ERPD	0950983C	TOUR-DU-MAIL (LA)	609,00 €	609,00 €
PUBLIC	95	SARCELLES	Lycée, EREA, ERPD	0950650R	JEAN-JACQUES-ROUSSEAU	13 930,00 €	13 930,00 €
PUBLIC	95	SARCELLES	Lycée, EREA, ERPD	0950947N	MARYSE-CONDÉ	9 268,00 €	9 268,00 €
PUBLIC	95	TAVERNY	Lycée, EREA, ERPD	0950651S	JACQUES-PRÉVERT	7 392,00 €	7 392,00 €

Secteur	Dpt	Commune	Régime juridique	UAI	Nom	Subvention 2024-2025	Subvention 2025-2026
PUBLIC	95	TAVERNY	Lycée, EREA, ERPD	0951763A	LOUIS-JOUVET	10 815,00 €	10 815,00 €
PUBLIC	95	VAURÉAL	Lycée, EREA, ERPD	0951710T	CAMILLE-CLAUDEL	10 535,00 €	10 535,00 €
PUBLIC	95	VILLIERS-LE-BEL	Lycée, EREA, ERPD	0951090U	PIERRE-MENDÈS-FRANCE	5 222,00 €	5 222,00 €
PUBLIC	95	ÉRAGNY	Lycée, EREA, ERPD	0951618T	AUGUSTE-ESCOFFIER	4 298,00 €	4 298,00 €

**Annexe 3 : Convention triennale de partenariat avec le
Mémorial de la Shoah**



Région Île-de-France

Convention de partenariat

entre

la Région Île-de-France et le Mémorial de la Shoah

ENTRE

La Région Île-de-France, située au 2, rue Simone Veil 93400 Saint-Ouen,
Représentée par Madame Valérie Pécresse, Présidente du Conseil régional d'Île-de-France, Ci-après dénommée « la Région »,
D'une part,

ET

L'Etablissement d'utilité publique Fondation Mémorial de la Shoah
Représentée par Monsieur Eric de Rothschild, Président du Mémorial de la Shoah,
Ci-après dénommée « Le Mémorial »
D'autre part,

« La Région » et « Le Mémorial » sont communément dénommées « les Parties ».

IL EST PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIV

L'Etablissement d'utilité publique Fondation Mémorial de la Shoah est une fondation qui a pour objectif de transmettre et d'étudier l'histoire de la Shoah et la résistance des Juifs face à la persécution. Dépositaire du Centre de documentation juive contemporaine créé à Grenoble en 1943 dans la clandestinité, et du Tombeau du Mémorial du martyr juif inconnu inauguré en 1956 au cœur de Paris, le Mémorial développe depuis ses activités sur le plan historique, documentaire, mémoriel, culturel, pédagogique et de formation. Il étend son champ d'étude aux génocides du XXe siècle.

Le Mémorial gère désormais 6 bâtiments, outre son siège à Paris, avec le Mémorial de la Shoah à Drancy, le CERCIL-Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv à Orléans, le Lieu de mémoire au Chambon-sur-Lignon, le centre Jules Isaac à Clermont-Ferrand, la gare de Pithiviers.

La Région Île-de-France œuvre aux côtés d'associations pour stimuler, valoriser et structurer l'engagement et la citoyenneté chez les jeunes, notamment la transmission et l'enseignement de l'histoire de la Shoah. Concernant la mémoire de la Shoah, elle propose des actions, dans ou hors les murs des lycées franciliens.

La présente convention de partenariat formalise l'engagement de la Région Île-de-France et du Mémorial de la Shoah à poursuivre leurs actions en commun en faveur de la transmission de l'histoire et de la mémoire de la Shoah, de la lutte contre l'antisémitisme, contre les discriminations et pour la citoyenneté. Elle vient prolonger et élargir, à différents champs d'intervention de la Région et du Mémorial, les actions d'ores et déjà engagées depuis plusieurs années. Cette convention-cadre n'a pas d'impact sur les conventions annuelles passées entre la Région et le Mémorial.

Le partenariat régional avec le Mémorial de la Shoah s'articule chaque année scolaire autour des actions suivantes :

- La formation des professeurs, formateurs et chefs d'établissements et documentalistes et un voyage de 3 jours en Pologne (visite du camp d'Auschwitz-Birkenau et de l'ancien quartier juif de Cracovie) ;
- L'accueil des jeunes au Mémorial dans ses locaux situés à Paris et/ ou Drancy pour des visites et des parcours culturels ;
- Le parcours de mémoire en Île-de-France organisé autour du Mémorial de la Shoah, de Drancy et du Mont Valérien, accompagnés d'un guide et de témoins (résistants, anciens déportés...) et celui, hors Île-de-France, organisé autour du CERCIL à Orléans et à Pithiviers (gare, ancien camp) ;
- La mise à disposition d'expositions itinérantes sur la Shoah comme sur les valeurs de la République ;
- Les voyages d'étude à Auschwitz-Birkenau en Pologne ;
- Et des ateliers de citoyenneté sur les valeurs de la République, afin de développer le sens critique des élèves, les faire travailler sur des thématiques ayant trait à la prévention de la radicalisation.

Toutes ces actions permettent de toucher chaque année

✂ Près de 20 000 élèves franciliens ;

✂ Plus de 230 établissements publics et privés, représentant :

- 600 classes
- 1 400 membres des équipes éducatives impliqués dans le déploiement des actions
- 600 interventions auprès des élèves

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 - Objet et mise en œuvre de la convention

La population juive francilienne a été très durement éprouvée au cours de la Seconde Guerre mondiale et le territoire francilien conserve des traces emblématiques de cette histoire. Le Mémorial et la Région Île-de-France ont décidé de travailler ensemble à travers la présente convention de partenariat pour une Région engagée dans la préservation et la transmission de l'histoire et de la mémoire de Shoah.

Les deux parties partagent une ambition et des objectifs communs pour l'Île-de-France et les Franciliens, et tout particulièrement pour les nouvelles générations. Ce partenariat a ainsi pour objet de se nourrir mutuellement de points de vue et de projets concrets au service d'une région engagée dans la préservation et la transmission de l'histoire de la Shoah.

L'objectif est d'installer un partenariat durable, pluriannuel, qui représentera un gain en stabilité, en lisibilité et en visibilité, avec une méthode de travail commune, notamment :

- En donnant corps à l'histoire, en offrant des témoignages vécus d'un passé menacé par l'oubli,
- En maintenant chez les jeunes un esprit de tolérance et de compréhension mutuelle au-delà des clivages, notamment communautaires,
- En fortifiant l'apprentissage de la citoyenneté chez les jeunes lycéens et en les

- sensibilisant aux valeurs de la République
- En contribuant à l'enseignement de l'histoire de la Shoah auprès des lycéens et des apprentis, en les formant pour qu'ils soient à leur tour passeurs de mémoire.

ARTICLE 2 – Suivi de la convention d'objectifs et de moyens

Pour assurer le suivi de la présente convention, les services du Mémorial de la Shoah et ceux de la Région se réunissent en tant que de besoin, et au moins une fois par an, dans le cadre d'un comité de pilotage.

Cette instance aura en charge le suivi des relations entre le Mémorial de la Shoah et la Région Île-de-France, ayant pour but d'initier une démarche transversale couvrant l'ensemble des thématiques partagées. Ce dispositif d'information réciproque doit permettre d'échanger sur les actualités respectives et projets en cours de chacune des parties, sur les dispositifs d'aide de la Région, les sujets d'intérêt commun et tout projet régional intéressant les parties et pouvant faire l'objet d'actions et initiatives communes.

Présidé par le vice-président de la Région en charge des lycées, le comité de pilotage peut associer d'autres membres de l'exécutif régional, en fonction des thématiques portées à l'ordre du jour.

Le comité de pilotage, s'il le juge nécessaire, peut se réunir sous forme de groupes de travail thématiques réunissant les services de la Région et les équipes du Mémorial de la Shoah, pour approfondir les possibilités de partenariat sur des sujets émergents tels que :

- La lutte sur le complotisme et la désinformation
- La préservation et la valorisation des Lieux de mémoire de la Shoah
- L'engagement citoyen, notamment des nouvelles générations
- La lutte contre le créationnisme, la radicalisation, la déconstruction des préjugés raciaux
- La lutte contre le racisme et l'antisémitisme,
- Les valeurs de la République et la citoyenneté

ARTICLE 3 - Engagements de la Région Île-de-France

Dans le cadre de son action en faveur de l'éducation à la citoyenneté et du travail de mémoire, la Région s'engage à :

- Mettre en place et animer le comité de pilotage précité au minimum une fois par an ;
- Informer le Mémorial des différents dispositifs régionaux susceptibles d'être mobilisés pour ses actions dans les domaines partagés.
- Soutenir en particulier l'engagement du Mémorial en faveur :
 - De l'éducation des nouvelles générations
 - De la transmission de l'histoire et la mémoire de la Shoah
 - De la préservation des lieux de mémoire de la Shoah
 - De la sensibilisation et de la formation des élus et des agents de la Région, des enseignants et des chefs d'établissement à l'histoire et la mémoire de la Shoah et des génocides.
- Informer le Mémorial de la Shoah des manifestations organisées par la Région Île-de-France en faveur de la transmission de l'histoire et de la mémoire de la Shoah.

ARTICLE 4 - Engagements du Mémorial de la Shoah

En contrepartie, le Mémorial s'engage à :

- Participer à des projets communs avec l'institution régionale allant dans le sens d'une région engagée dans la préservation et la transmission de l'histoire de la Shoah et des génocides, l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs de la République, la lutte contre l'antisémitisme et les discriminations.

- Fournir régulièrement à la Région Île-de-France les bilans de son activité et notamment ses données quantitatives et qualitatives qui peuvent contribuer aux différentes politiques publiques régionales ;
- Se rendre disponible pour être auditionnée sur les questions liées à son champ de compétences, et alimenter les travaux de la Région par la production d'expertises et de propositions liées à la connaissance de terrain, afin de porter à connaissance les bonnes pratiques ;
- Informer la Région de ses projets d'événements et manifestations en lien avec la présente convention et si nécessaire la consulter et l'associer ; et s'associer aux projets, événements et projets régionaux relatifs à son secteur d'activités ;
- Transmettre au vice-président en charge des Lycées un bilan annuel des activités conduites au titre du comité de pilotage, de manière à en informer la commission thématique appropriée et/ou l'assemblée régionale réunie en séance plénière.

ARTICLE 5 - Communication

Les deux parties s'engagent à s'informer mutuellement des projets de manifestations qu'elles organisent et des projets de communication entrant dans le champ de la présente convention, et à s'entendre préalablement à toute diffusion, par l'une ou par l'autre, sur le contenu du message.

Le Mémorial de la Shoah s'engage à communiquer sur le soutien et/ou la participation financière de la Région et assurer la présence du logo de la Région sur l'ensemble des supports d'information et de communication traitant des actions soutenues par elle.

La Région Île-de-France s'engage à communiquer sur les actions du Mémorial, soutenues par la Région, via le portail internet de la collectivité régionale.

ARTICLE 6 – Date d'effet et durée de la convention

La convention est conclue pour une durée de 3 ans. Elle prend effet le jour de sa signature par les parties.

ARTICLE 7 - Conditions de modification et de résiliation de la convention

Toute modification de la convention fera l'objet d'un avenant qui devra être soumis au vote de la commission permanente du Conseil régional.

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des engagements respectifs inscrits dans la présente convention. Celle-ci pourra être résiliée de plein droit, par l'une ou l'autre des deux parties, à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception, valant mise en demeure.

Fait à Paris, le
En deux exemplaires originaux

Annexe 4 : Fiches projets sur le programme d'actions de sensibilisation citoyenne

DOSSIER N° EX092140 - TROUVE TA VOIX - Actions lycées IDF - 2025-2026**Dispositif** : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)**Délibération Cadre** : CR06-08 du 27/06/2008**Imputation budgétaire** : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	118 250,00 € HT	25,37 %	30 000,00 €
	Montant total de la subvention		30 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : TROUVE TA VOIX
 Adresse administrative : 56 RUE D AMSTERDAM
 75009 PARIS 9E ARRONDISSEMENT
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame SOPHIE HELENE, Présidente

PRESENTATION DU PROJET**Dates prévisionnelles** : 1 septembre 2025 - 30 juin 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Depuis 2018, l'association Trouve Ta Voix s'engage pour aider les jeunes à révéler leur potentiel, à préparer leur insertion professionnelle et à prendre leur place dans le débat démocratique en leur partageant les clés de la prise de parole. L'association souhaite accompagner le système éducatif dans sa transition en mettant plus en avant l'oralité (cf. le Grand oral du bac). L'action principale est de former les élèves de 2nde de lycées publics prioritaires franciliens à la prise de parole sur le temps long (10 séances de 2 heures) et pendant le temps scolaire, en collaboration avec les académies. Trouve ta voix s'appuie sur une méthode pédagogique innovante basée sur l'engagement, l'intelligence collective et la création d'un cadre d'exigence et de bienveillance propice à l'expression et à la prise de parole de chacun et chacune des élèves bénéficiaires. Le fil rouge du programme est la rédaction, par chacun des 2500 jeunes, d'un discours sur des sujets liés à la citoyenneté, aux valeurs de la République, à la lutte contre les violences et les discriminations, à l'égalité homme/femme, à l'écologie... Ils participent ensuite au concours d'éloquence annuel qui se déroule en 4 tours, et dont la finale interacadémique se tient dans des lieux à très forte valeur symbolique et historique (l'Assemblée Nationale en 2018 et 2019, le Panthéon en 2021 et 2022, le Château de Versailles en 2023 et 2025...).

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme visé par la demande de soutien : 2 500

Nombre d'établissements participants : 40

Nombre de classes participantes : 80

Nombre de membres des équipes éducatives : 80

Nombre d'interventions prévues par le projet : 800

Thématiques abordées au titre du projet :

⌘ Prévention de la radicalisation, intégrisme religieux, créationnisme, complotisme, extrémisme,

- racisme, antisémitisme, xénophobie
- ⌘ Lutte contre toutes les formes de discrimination
- ⌘ L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- ⌘ Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- ⌘ L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux filles, injustices
- ⌘ Prise de parole en public / Eloquence / Débat démocratique
- ⌘ Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- NOISIEL
- TORCY
- RIS-ORANGIS
- ASNIERES-SUR-SEINE
- BOIS-COLOMBES
- COLOMBES
- GENNEVILLIERS
- LEVALLOIS-PERRET
- CLICHY-SOUS-BOIS
- AUBERVILLIERS
- EPINAY-SUR-SEINE
- AULNAY-SOUS-BOIS
- LES LILAS
- PANTIN
- LE KREMLIN-BICETRE
- CRETEIL
- CHAMPIGNY-SUR-MARNE
- IVRY-SUR-SEINE
- VINCENNES
- ARGENTEUIL
- BEZONS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2025

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	97 500,00	82,45%
Achats d'études, prestations de service	9 500,00	8,03%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	2 500,00	2,11%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	4 300,00	3,64%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	800,00	0,68%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	650,00	0,55%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	3 000,00	2,54%
Total	118 250,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2025	30 000,00	25,37%
Fonds propres de la structure	13 000,00	10,99%
Fonds pour le Développement de la Vie Associative (subvention pour la formation des formateurs bénévoles)	5 000,00	4,23%
Ville de Paris : Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires (DDCT)	5 000,00	4,23%
Fondation Engagement Médias Jeunes, fondation Covéa, Fondation 29 Haussmann et Entreprendre &+	60 250,00	50,95%
Académie de Paris	5 000,00	4,23%
Total	118 250,00	100,00%

DOSSIER N° EX092183 - ENTREES DE JEU - Théâtre interactif : promotion valeurs citoyennes - 2025-2026

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	59 241,00 € HT	80,00 %	47 393,00 €
	Montant total de la subvention		47 393,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ENTREES DE JEU

Adresse administrative : 35 VLA D'ALESIA
75014 PARIS 14E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame Valérie BORDET-FRUMHOLZ, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 29 septembre 2025 - 30 juin 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Par ce projet, il s'agit de faire réfléchir et de débattre durant 2h des groupes élargis de lycéens (2 à 3 classes de même niveau – 60 à 100 jeunes maximum) sur un des thèmes de prévention (cybersexisme, harcèlement, VAS, drogues, écrans, discriminations, décrochage scolaire, inégalités filles-garçons, santé mentale, rivalité interquartiers) par le biais d'un débat théâtral interactif, qui permet d'aborder de front les sujets à travers des situations problématiques concrètes.

Dans ce cadre, les élèves sont amenés à tester sur scène des propositions de résolution à des problèmes en improvisant avec les comédiens et à échanger avec leurs pairs des recherches de solutions. La séance, conduite par un meneur de jeu se déroule dans une alternance entre les moments d'improvisation / propositions et des moments d'échanges verbaux qui permettent de compléter, de relativiser et de mettre en perspective ce qui vient de se passer sur scène. Il est intéressant que ces représentations soient prolongées dans l'établissement par une collaboration avec des associations locales qui viennent donner des points de repère supplémentaires sur le sujet, par les enseignants référents des classes qui aident les élèves à poursuivre la réflexion et à la médiatiser dans l'établissement par le biais de différents supports.

- Nombre d'élèves bénéficiaires du programme visé par la demande de soutien : 2 000
- Nombre d'établissements participant au programme : 25
- Nombre de classes participant au programme : 60
- Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 60
- Nombre d'interventions prévues par le projet : 25

Thématiques abordées au titre du projet :

- ⌘ Lutte contre les violences : cyberviolences, cybersexisme, cybersexualité, harcèlement scolaire et cyberharcèlement
- ⌘ Lutte contre toutes les formes de discrimination
- ⌘ L'éducation aux médias, à l'information et à la bonne utilisation d'internet
- ⌘ L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux filles, injustices
- ⌘ L'éducation sexuelle
- ⌘ Santé mentale à l'adolescence
- ⌘ Rivalités inter-quartiers
- ⌘ Décrochage scolaire
- ⌘ Prévention des consommations de drogue

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

🏠 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2025

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	50 355,00	85,00%
Achats d'études, prestations de service	474,00	0,80%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	2 091,00	3,53%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	3 703,00	6,25%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	1 037,00	1,75%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	355,00	0,60%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	71,00	0,12%
Divers	622,00	1,05%
Dotations aux amortissements des immobilisations (voitures, matériel informatique...)	533,00	0,90%
Total	59 241,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2025	47 393,00	80,00%
Fonds propres de la structure	11 848,00	20,00%
Total	59 241,00	100,00%

DOSSIER N° EX092184 - E ENFANCE - Sensibilisation des lycées aux usages d'internet - 2025-2026

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	90 000,00 € TTC	77,78 %	70 000,00 €
	Montant total de la subvention		70 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : E ENFANCE

Adresse administrative : 30 RUE NOTRE DAME DES VICTOIRES
75002 PARIS 2E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame BEATRICE COPPER-ROYER, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2025 - 3 juillet 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Les usages du numérique sont en constante évolution. Ils occupent une place très importante dans le quotidien des adolescents qui les utilisent, notamment pour être en lien permanent avec leurs pairs. L'étendue des possibles en ligne est telle que l'éducation aux médias et aux outils numériques est devenue en quelques années absolument incontournable. Les enfants, puis les adolescents, doivent être accompagnés afin de mieux appréhender les risques inhérents à leurs activités digitales notamment sur les réseaux sociaux. Le programme proposé par l'Association e-Enfance va s'adapter aux besoins identifiés par l'établissement, grâce à des modules thématiques construits avec un collège d'experts reconnus et mis à jour grâce aux remontées d'informations multiples du terrain. Les actions sont proposées sur un format de deux heures par groupe classe et s'appuient sur des méthodes d'intervention résolument participatives.

- Nombre d'élèves bénéficiaires du programme visé par la demande de soutien : 3 990
- Nombre d'établissements participant au programme : 38
- Nombre de classes participant au programme : 114
- Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 114
- Nombre d'interventions prévues par le projet : 114

Thématiques abordées au titre du projet :

- ⌘ Prévention de la radicalisation, intégrisme religieux, créationnisme, complotisme, extrémisme, racisme, antisémitisme, xénophobie

- ⌘ Lutte contre les violences : cyberviolences, cybersexisme, cybersexualité, harcèlement scolaire et cyberharcèlement
- ⌘ Lutte contre toutes les formes de discrimination
- ⌘ L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- ⌘ Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- ⌘ L'éducation aux médias, à l'information et à la bonne utilisation d'internet
- ⌘ L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux filles, injustices

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2025

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	84 600,00	94,00%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	5 400,00	6,00%
Total	90 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2025	70 000,00	77,78%
Ministère de l'Education Nationale	20 000,00	22,22%
Total	90 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX092188 - CA DU PAYS DE MEAUX - Sensibilisation à l'histoire 1ère Guerre Mondiale - 2025-2026

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-657351-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	19 892,00 € TTC	75,41 %	15 000,00 €
	Montant total de la subvention		15 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CA DU PAYS DE MEAUX
Adresse administrative : PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
77100 MEAUX
Statut Juridique : Communauté d'Agglomération
Représentant : Monsieur Jean-François COPE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2025 - 4 juillet 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le musée de la Grande Guerre a conçu un programme destiné aux lycées de la région Île-de-France. Il permet de découvrir les richesses historiques et pédagogiques du musée de la Grande Guerre, dont le parcours traite de la place de l'homme durant le premier conflit mondial et du basculement du monde dans la modernité entre 1914 et 1918. Deux actions de sensibilisation sont prévues : l'une à destination des enseignants et la seconde à destination des élèves.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme visé par la demande de soutien : 2 000

Nombre d'établissements participant au programme : 70

Nombre de classes participant au programme : 70

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 35

Nombre d'interventions prévues par le projet : 40

Thématiques abordées au titre du projet :

- ⌘ Devoir de mémoire
- ⌘ Prévention de la radicalisation, intégrisme religieux, créationnisme, complotisme, extrémisme, racisme, antisémitisme, xénophobie
- ⌘ L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- ⌘ Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance

8 L'éducation aux médias, à l'information et à la bonne utilisation d'internet

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 MEAUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2025

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	11 340,00	57,01%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	252,00	1,27%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	800,00	4,02%
Billetterie	7 500,00	37,70%
Total	19 892,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2025	15 000,00	75,41%
Fonds propres de la structure	4 892,00	24,59%
Total	19 892,00	100,00%

DOSSIER N° EX092189 - FEMMES SOLIDAIRES - Parcours Citoyens, Liberté, égalité, laïcité - 2025-2026

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	53 600,00 € TTC	55,97 %	30 000,00 €
	Montant total de la subvention		30 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION FEMMES SOLIDAIRES

Adresse administrative : 3-5 RUE D'ALIGRE
75012 PARIS 12E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame SABINE SALMON, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 8 septembre 2025 - 29 juin 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le projet s'appuie invariablement sur une démarche dynamique, encourageant une forte participation des élèves pour permettre une appropriation tant collective qu'individuelle des notions.

Les interventions sont construites en partant des connaissances et vécus des élèves, enrichis par des apports théoriques pour faire émerger un référentiel commun autour des valeurs et notions abordées. L'association ouvre un dialogue constructif autour de l'égalité, des stéréotypes, discriminations et violences sexistes et sexuelles (y compris des cyberviolences et du cyberharcèlement), de la laïcité et de la citoyenneté, du travail de mémoire. Elle encourage le renforcement de l'esprit critique, communique des repères pour une éducation aux médias et à l'information (y compris sur ce que sont les réseaux sociaux, la désinformation...). Pour enrichir la discussion, en fonction des thématiques, des grands témoins peuvent être amenés à intervenir en classe avec l'association. Chaque séance dure deux heures ; en fonction des besoins, sur la base des thématiques, il peut être proposé un cycle sur trois séances.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme visé par la demande de soutien : 240

Nombre d'établissements participant au programme : 4

Nombre de classes participant au programme : 10

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 20

Nombre d'interventions prévues par le projet : 10

Thématiques abordées au titre du projet :

- ⌘ Devoir de mémoire
- ⌘ Prévention de la radicalisation, intégrisme religieux, créationnisme, complotisme, extrémisme, racisme, antisémitisme, xénophobie
- ⌘ Lutte contre les violences : cyberviolences, cybersexisme, cybersexualité, harcèlement scolaire et

- cyberharcèlement
- ⌘ Lutte contre toutes les formes de discrimination
- ⌘ L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- ⌘ Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- ⌘ L'éducation aux médias, à l'information et à la bonne utilisation d'internet
- ⌘ L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux filles, injustices

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2025

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	32 850,00	61,29%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	6 700,00	12,50%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	1 450,00	2,71%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	8 250,00	15,39%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	2 500,00	4,66%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	1 000,00	1,87%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	700,00	1,31%
Frais de combustible, carburant, alimentation	150,00	0,28%
Total	53 600,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2025	30 000,00	55,97%
Fonds propres de la structure	9 600,00	17,91%
Agence nationale de la cohésion des territoires Education national Service	10 000,00	18,66%
Fondation des Femmes	4 000,00	7,46%
Total	53 600,00	100,00%

DOSSIER N° EX092192 - ASSOCIATION MEMOIRE 2000 - Mémoire et citoyenneté - 2025-2026

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	12 000,00 € TTC	33,33 %	4 000,00 €
Montant total de la subvention			4 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MEMOIRE 2000

Adresse administrative : 25 BOULEVARD DU TEMPLE
75003 PARIS 3E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame JACINTHE HIRSCH, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 9 septembre 2025 - 30 juin 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Par ce programme, il s'agit de proposer aux élèves et à leurs professeurs, des séances de cinéma et de théâtre, suivies de débats avec des experts en lien avec les thèmes proposés.

Le projet propose :

- ⌘ une projection mensuelle de films sur les thèmes suivants : entretenir la mémoire des crimes contre l'humanité provoqué par le racisme et l'antisémitisme en Europe, lutter contre toutes les discriminations, sensibiliser les jeunes à une citoyenneté responsable, suivis d'un débat sur le sujet déterminé, animé par des spécialistes, invités à cet effet.
- ⌘ des visites en fonction des thématiques pour mettre en valeur les ressentis des élèves (carnets de spectateurs publiés sur le site de l'association).

Les enseignants qui inscrivent leurs élèves reçoivent, avant chaque séance, un dossier de documentation sur le thème traité, afin qu'ils puissent les préparer au débat.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme visé par la demande de soutien : 600

Nombre d'établissements participant au programme : 10

Nombre de classes participant au programme : 7

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 14

Nombre d'interventions prévues par le projet : 10

Thématiques abordées au titre du projet :

- ⌘ Devoir de mémoire
- ⌘ Prévention de la radicalisation, intégrisme religieux, créationnisme, complotisme, extrémisme, racisme, antisémitisme, xénophobie
- ⌘ Lutte contre les violences : cyberviolences, cybersexisme, cybersexualité, harcèlement scolaire et cyberharcèlement
- ⌘ Lutte contre toutes les formes de discrimination
- ⌘ L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- ⌘ Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- ⌘ L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux filles, injustices

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

🏠 PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2025

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	1 000,00	8,33%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	6 000,00	50,00%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	1 000,00	8,33%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	500,00	4,17%
Billetterie	2 500,00	20,83%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	1 000,00	8,33%
Total	12 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2025	4 000,00	33,33%
Fonds propres de la structure	2 000,00	16,67%
Ministère des armées	3 000,00	25,00%
Ville de Paris	3 000,00	25,00%
Total	12 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX092432 - ASSOCIATION EXPRESSIONS DE FRANCE - Le Parcours citoyen - 2025-2026

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	60 000,00 € TTC	66,67 %	40 000,00 €
	Montant total de la subvention		40 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION EXPRESSIONS DE FRANCE
Adresse administrative : 8 RUE DU GENERAL RENAULT
75011 PARIS 11E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur ISMAEL MBAYE, Membre

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2025 - 31 juillet 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

L'association propose 4 à 5 séances de 2 à 3 heures par établissement :

- ✂ Un atelier général avec toutes les classes de seconde pour introduire, expliquer et approfondir leurs connaissances sur la laïcité. L'association revient sur l'histoire de la laïcité du Moyen Âge à la mise en œuvre de la loi de 1905.
- ✂ Un échange sur la pratique de laïcité,
- ✂ Trois ateliers : harcèlement, rixes inter-quartiers, égalité fille/garçon.

Les élèves sont ensuite invités à restituer leurs acquis et les débats qu'ils ont eu lors des ateliers au sein de leur classe à travers un exposé.

Ils participent aussi à la rédaction d'articles dans le magazine de l'association dans la rubrique le parcours citoyen.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme visé par la demande de soutien : 900

Nombre d'établissements participant au programme : 15

Nombre de classes participant au programme : 45

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 30

Nombre d'interventions prévues par le projet : 60

Thématiques abordées au titre du projet :

- ✂ Devoir de mémoire
- ✂ Prévention de la radicalisation, intégrisme religieux, créationnisme, complotisme, extrémisme, racisme, antisémitisme, xénophobie
- ✂ Lutte contre les violences : cyberviolences, cybersexisme, cybersexualité, harcèlement scolaire et

- cyberharcèlement
- ⌘ Lutte contre toutes les formes de discrimination
- ⌘ L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- ⌘ Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- ⌘ L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux filles, injustices
- ⌘ Sensibilisation à la lutte contre le harcèlement, prévention contre les rixes interquartier

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

-  PARIS
-  PARIS
-  PARIS
-  GUYANCOURT
-  CONFLANS-SAINT-HONORINE
-  BONDOUFLE
-  ORSAY
-  PALAISEAU
-  SAVIGNY-SUR-ORGE
-  ISSY-LES-MOULINEAUX
-  CLICHY
-  VILLENEUVE-LA-GARENNE
-  CLICHY-SOUS-BOIS
-  BONDY
-  LES LILAS
-  NOISY-LE-GRAND
-  VILLEMOMBLE
-  SAINT-MAUR-DES-FOSSES
-  ARGENTEUIL
-  GONESSE
-  EVRY-COURCOURONNES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2025

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Interventions citoyennes et visite des institutions :	43 200,00	72,00%
Production de support/ fournitures pour les interventions :	2 000,00	3,33%
Colloque et dîner-débat avec les délégués et les équipes éducatives :	7 500,00	12,50%
Frais intervention (transport, repas, indemnité kilométrique etc.)	3 300,00	5,50%
Séances supplémentaires à la demande pour les nouveaux lycées	4 000,00	6,67%
Total	60 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2025	40 000,00	66,67%
Fonds propres de la structure	5 000,00	8,33%
Ministère de l'Education Nationale	10 000,00	16,67%
Conseil départemental de l'Essonne (91)	5 000,00	8,33%
Total	60 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX092442 - ADN'S - LA CYCLOFERENCE - 2025-2026

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	31 250,00 € TTC	80,00 %	25 000,00 €
Montant total de la subvention			25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ADN S

Adresse administrative : 126 RUE SAINT DENIS
75002 PARIS 2E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Gilles LEFEBVRE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2025 - 1 juillet 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Par ce programme, l'association cherche à faire entendre et ressentir aux participants les mécanismes permanents de l'univers, de la matière, du vivant, de l'humain et des sociétés. Elle partage des informations scientifiques dans le but d'offrir aux participants la possibilité de comprendre les logiques en action.

En deux représentations de 3h, à un rythme effréné, et avec un conférencier « hors normes », la Cycloférance fait comprendre tout ce que la science a découvert des mécanismes de l'univers, de la biologie et des humains. Il s'agit d'aider chacun à comprendre que les causes font les conséquences et en quoi et comment elles participent à l'histoire. L'association souhaite offrir aux jeunes la possibilité de faire autrement, s'ils le souhaitent. Il ne s'agit pas de sermonner, dénoncer ou d'indigner mais de susciter la réflexion, la raison, les questionnements, et de stimuler le libre arbitre et la liberté de conscience.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme visé par la demande de soutien : 600

Nombre d'établissements participant au programme : 5

Nombre de classes participant au programme : 20

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 30

Nombre d'interventions prévues par le projet : 10

Thématiques abordées au titre du projet :

⌘ Prévention de la radicalisation, intégrisme religieux, créationnisme, complotisme, extrémisme,

- racisme, antisémitisme, xénophobie
- ⌘ Lutte contre toutes les formes de discrimination
- ⌘ L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- ⌘ Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- ⌘ L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux filles, injustices

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2025

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	22 092,00	70,69%
Achats d'études, prestations de service	285,00	0,91%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	1 222,00	3,91%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	2 398,00	7,67%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	1 348,00	4,31%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	78,00	0,25%
Frais liés à des droits d'auteurs	2 660,00	8,51%
Divers	1 167,00	3,73%
Total	31 250,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2025	25 000,00	80,00%
Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH)	6 250,00	20,00%
Total	31 250,00	100,00%

DOSSIER N° EX092450 - ADRIC - Jeunes, Citoyenneté et Vivre Ensemble - 2025-2026

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	62 440,00 € TTC	64,06 %	40 000,00 €
	Montant total de la subvention		40 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ADRIC AGENCE DE DEVELOPPEMENT
DES RELATIONS INTERCULTURELLES
POUR LA CITOYENNETE

Adresse administrative : 7 RUE DU JURA
75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame Catherine KRIEDEL, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 août 2025 - 31 juillet 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le cœur du projet JCVE repose sur l'organisation d'ateliers-débats à destination de jeunes franciliens, pour qu'ils et elles puissent disposer d'un espace de dialogue et d'expression de leurs opinions dans le respect.

L'animation est assurée par un intervenant professionnel. Cette sensibilisation s'inscrit dans la continuité du cursus scolaire et permet de travailler sur les prises de conscience individuelle et collective en rapport à l'altérité, le développement de l'esprit critique, la construction et l'affirmation de soi en tant que citoyenne.

Le projet s'articule autour de 4 étapes :

1. Une réunion de travail pour préparer les interventions avec les équipes pédagogique et éducative des lycées partenaires et établir un diagnostic des besoins pour chaque classe bénéficiaire ;
2. Des ateliers-débats menés auprès des élèves, et des temps d'intervention complémentaires à ces ateliers proposés à des publics ciblés : conférences-débats auprès des enseignants, ateliers de création artistique auprès de certaines classes, ateliers de création de projets pour les élèves des CVL ;
3. La conception d'un outil ludique et pédagogique par l'ADRIC, à partir des travaux réalisés par les élèves ayant préalablement pris part aux ateliers créatifs et artistiques ;
4. Un temps de bilan comprenant : la restitution et la diffusion de l'outil créé, un temps de conclusion avec les équipes éducatives, et la rédaction de bilans qualitatifs pour chaque lycée partenaire.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme visé par la demande de soutien : 510

Nombre d'établissements participant au programme : 6

Nombre de classes participant au programme : 24

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 80

Nombre d'interventions prévues par le projet : 62

Thématiques abordées au titre du projet :

- ⌘ Prévention de la radicalisation, intégrisme religieux, créationnisme, complotisme, extrémisme, racisme, antisémitisme, xénophobie
- ⌘ Lutte contre les violences : cyberviolences, cybersexisme, cybersexualité, harcèlement scolaire et cyberharcèlement
- ⌘ Lutte contre toutes les formes de discrimination
- ⌘ L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- ⌘ Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- ⌘ L'éducation aux médias, à l'information et à la bonne utilisation d'internet
- ⌘ L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux filles, injustices
- ⌘ L'éducation sexuelle
- ⌘ Identités plurielles : construction de l'identité, les différentes formes d'identités notamment en fonction de ses origines, de son milieu social, etc.
- ⌘ La prévention et la lutte contre la LGBTphobie

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2025

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	40 080,00	64,19%
Achats d'études, prestations de service	16 180,00	25,91%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	400,00	0,64%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	3 420,00	5,48%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	2 000,00	3,20%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	360,00	0,58%
Total	62 440,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2025	40 000,00	64,06%
Fonds propres de la structure	6 940,00	11,11%
Conseil département de la Seine-Saint-Denis	5 000,00	8,01%
Caisse d'allocations familiale des Yvelines	6 500,00	10,41%
Fondation Groupe EDF	4 000,00	6,41%
Total	62 440,00	100,00%

DOSSIER N° EX092457 - AFVT - Et si on écoutait les victimes ? Les lycéens ? - 2025-2026

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	64 000,00 € TTC	78,13 %	50 000,00 €
Montant total de la subvention			50 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : AFVT ASSOCIATION FRANCAISE DES VICTIMES DU TERRORISME
Adresse administrative : 1 PLACE DE VERDUN
92300 LEVALLOIS PERRET
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur PIERRE FRANCOIS IKIAS, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2025 - 30 juin 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le projet propose le témoignage de deux à trois victimes du terrorisme en vue d'engager un dialogue avec les lycéens et est réalisé par une professeure titulaire de Lettres, mise à disposition de l'AFVT par le Ministère de l'Education nationale.

Elle accompagne les équipes enseignantes dans la construction d'une progression pédagogique et leur propose des activités pédagogiques innovantes. Pour chaque classe ou groupe de classes spécifique, sont proposées des activités pédagogiques relatives à la connaissance ou la méconnaissance des élèves du phénomène terroriste. Ils proposent un contrediscours susceptible de prévenir le processus de radicalisation, et d'entretenir la mémoire collective.

Le projet implique une préparation de chaque action avec les équipes pédagogiques et la mise en place d'ateliers et/ou de sorties culturelles et/ou de cours dans les classes (plusieurs interventions de deux heures sur temps scolaire) avant la rencontre entre lycéens et victimes-témoins.

Exemples de thèmes abordés : Informer sur le terrorisme, dialoguer et transmettre les valeurs de la République, remplacer les images médiatiques par les messages d'humanité portés par les victimes, prémunir les esprits contre la radicalisation, le témoignage : devenir les témoins des témoins, la violence ordinaire et extraordinaire, la démocratie, les médias, la Mémoire...

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme visé par la demande de soutien : 400

Nombre d'établissements participant au programme : 8

Nombre de classes participant au programme : 12

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 30
Nombre d'interventions prévues par le projet : 35

Thématiques abordées au titre du projet :

- ⌘ Devoir de mémoire
- ⌘ Prévention de la radicalisation, intégrisme religieux, créationnisme, complotisme, extrémisme, racisme, antisémitisme, xénophobie
- ⌘ Lutte contre les violences : cyberviolences, cybersexisme, cybersexualité, harcèlement scolaire et cyberharcèlement
- ⌘ Lutte contre toutes les formes de discrimination
- ⌘ L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- ⌘ Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- ⌘ L'éducation aux médias, à l'information et à la bonne utilisation d'internet
- ⌘ L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux filles, injustices
- ⌘ Lutte contre la radicalisation
- ⌘ Donner une figure humaine aux victimes du terrorisme par des témoignages : éviter le sensationnel que les écrans et réseaux sociaux favorisent

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2025

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	44 500,00	69,53%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	6 000,00	9,38%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition	1 400,00	2,19%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	600,00	0,94%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	10 000,00	15,63%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	1 000,00	1,56%
Dotations aux amortissements des immobilisations (voitures, matériel informatique...)	500,00	0,78%
Total	64 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2025	50 000,00	78,13%
Fonds propres de la structure	4 000,00	6,25%
Mécénats	10 000,00	15,63%
Total	64 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX092461 - CITOYENNETE JEUNESSE SEINE SAINT-DENIS - Ensemble c'est tout ? - 2025-2026

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	52 400,00 € TTC	76,34 %	40 000,00 €
	Montant total de la subvention		40 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CITOYENNETE JEUNESSE SEINE SAINT-DENIS
Adresse administrative : 145 RUE NOISY LE SEC
93260 LES LILAS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur PHILIPPE MOURRAT, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2025 - 30 juin 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

L'association Citoyenneté Jeunesse, en partenariat avec la Région Île-de-France, propose aux classes de lycées un parcours mêlant réflexion et expériences sensibles autour des enjeux de citoyenneté et des valeurs de la République.

Intitulés " Ensemble, c'est tout ? ", ces parcours visent à renforcer la cohésion des groupes-classes, tout en développant les compétences essentielles au débat d'idées : écoute, esprit critique et argumentation.

Pour l'édition 2025-2026, le focus est mis sur le thème des discriminations. Si ces questions sont abordées tout au long de la scolarité, elles sont rarement interrogées dans leur construction et leurs mécanismes profonds. Pourtant, leurs conséquences sont au cœur de nombreuses problématiques qui touchent directement les jeunes : harcèlement et cyberharcèlement, rixes, violences sexistes et sexuelles, accès au monde professionnel, choix d'orientation, inégalités d'accès aux structures culturelles et aux espaces publics.

Accompagnés par des intervenants experts (ethnologue, philosophe, photographe, journaliste, auteur, plasticien) et enrichis par des témoignages, ces parcours placent le débat au centre du projet. En naviguant entre réflexion, échange argumenté, émotions et expériences sensibles, les élèves interrogent la notion de " vivre ensemble ", affinent leur pensée critique et développent des outils pour lutter contre les discriminations.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme visé par la demande de soutien : 375

Nombre d'établissements participant au programme : 5

Nombre de classes participant au programme : 15

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 40

Nombre d'interventions prévues par le projet : 75

Thématiques abordées au titre du projet :

- ✂ Devoir de mémoire
- ✂ Prévention de la radicalisation, intégrisme religieux, créationnisme, complotisme, extrémisme, racisme, antisémitisme, xénophobie
- ✂ Lutte contre les violences : cyberviolences, cybersexisme, cybersexualité, harcèlement scolaire et cyberharcèlement
- ✂ Lutte contre toutes les formes de discrimination
- ✂ L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- ✂ Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- ✂ L'éducation aux médias, à l'information et à la bonne utilisation d'internet
- ✂ L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux filles, injustices
- ✂ L'éducation sexuelle

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2025

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	9 000,00	17,18%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	3 000,00	5,73%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	6 000,00	11,45%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	5 100,00	9,73%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	24 800,00	47,33%
Billetterie	4 500,00	8,59%
Total	52 400,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2025	40 000,00	76,34%
Fonds propres de la structure	12 400,00	23,66%
Total	52 400,00	100,00%

DOSSIER N° EX092462 - DESSINEZ CREEZ LIBERTE - Education au dessin de presse et à la citoyenneté - 2025-2026

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	20 500,00 € TTC	24,39 %	5 000,00 €
	Montant total de la subvention		5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : DESSINEZ CREEZ LIBERTE
Adresse administrative : 51 AV DE FLANDRE
75019 PARIS 19E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur JULIEN SERIGNAC, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2025 - 30 juin 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Ce parcours pédagogique se base sur une sélection de dessins satiriques et de dessins de presse, historiques et actuels. Il s'agit de donner aux lycéens les clés de lecture pour décrypter ce type d'image, les amener à réfléchir à l'intention de leurs auteurs et analyser les fonctions du dessin de presse et de la caricature.

Cela contribue également à développer l'esprit critique et aborder les thématiques citoyennes qui font l'actualité et agitent la société.

Le projet se déroule sur des séances interactives de 2 heures en plénière alternant des temps interactifs d'analyse d'images en groupe, des temps de restitution et discussions collectives. Un temps de dessin peut aussi être proposé.

1 / Introduction au dessin de presse : Définitions, formes, fonctions. Méthode de lecture d'un dessin, brève histoire de la caricature de la révolution française à aujourd'hui.

2 et 3 / Décrypter et débattre autour de dessins et vidéos sur différents thèmes (liberté d'expression et de conscience, terrorisme, mécanismes de violences et de haine, harcèlement, racisme, antisémitisme, homophobie, discriminations, égalité, écrans...).

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme visé par la demande de soutien : 190

Nombre d'établissements participant au programme : 5

Nombre de classes participant au programme : 5

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 5

Nombre d'interventions prévues par le projet : 15

Thématiques abordées au titre du projet :

- ✘ Prévention de la radicalisation, intégrisme religieux, créationnisme, complotisme, extrémisme, racisme, antisémitisme, xénophobie
- ✘ Lutte contre les violences : cyberviolences, cybersexisme, cybersexualité, harcèlement scolaire et cyberharcèlement
- ✘ Lutte contre toutes les formes de discrimination
- ✘ L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- ✘ Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- ✘ L'éducation aux médias, à l'information et à la bonne utilisation d'internet
- ✘ L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux filles, injustices

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- SAVIGNY-SUR-ORGE
- SAINT-DENIS
- MAISONS-ALFORT

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2025

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	17 160,00	83,71%
Achats d'études, prestations de service	2 500,00	12,20%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	840,00	4,10%
Total	20 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2025	5 000,00	24,39%
Etat	12 000,00	58,54%
Autres financement	2 500,00	12,20%
Mécénats	1 000,00	4,88%
Total	20 500,00	100,00%

DOSSIER N° EX092464 - FONDATION CHARLES DE GAULLE - Dans les pas de Charles de Gaulle - 2025-2026

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	60 000,00 € TTC	66,67 %	40 000,00 €
	Montant total de la subvention		40 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FONDATION CHARLES DE GAULLE
Adresse administrative : 5 RUE DE SOLFERINO
75007 PARIS 7E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Fondation
Représentant : Monsieur GAYMARD HERVE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2025 - 30 juin 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Découverte de la vie et de l'action du Général de Gaulle et formation à la maîtrise des compétences orales.

Animation d'un parcours pédagogique consacré au thème de l'engagement à partir de la vie et l'action du Général de Gaulle. Chaque atelier de ce parcours s'organise autour d'un domaine d'engagement illustré par l'itinéraire du Général de Gaulle à travers l'histoire. Il s'intègre à ce titre aux programmes scolaires d'histoire et d'éducation morale et civique. Les ateliers ont lieu tantôt en établissement tantôt en dehors de celui-ci pour inscrire le parcours dans une expérience concrète et vivante. L'action se prête au travail interdisciplinaire, selon le projet des enseignants, en associant les spécificités de l'Histoire et des Lettres, et éventuellement des pratiques théâtrales.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme visé par la demande de soutien : 200

Nombre d'établissements participant au programme : 6

Nombre de classes participant au programme : 6

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 15

Nombre d'interventions prévues par le projet : 30

Thématiques abordées au titre du projet :

- ⌘ Devoir de mémoire
- ⌘ Lutte contre toutes les formes de discrimination
- ⌘ L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- ⌘ Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance

⌘ Enseignement de l'esprit de Défense.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2025

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	32 910,00	54,85%
Achats d'études, prestations de service	550,00	0,92%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	3 000,00	5,00%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	620,00	1,03%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	16 900,00	28,17%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition	1 780,00	2,97%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	140,00	0,23%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	1 200,00	2,00%
Billetterie	2 700,00	4,50%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	120,00	0,20%
Frais de combustible, carburant, alimentation	80,00	0,13%
Total	60 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2025	40 000,00	66,67%
Fonds propres de la structure	20 000,00	33,33%
Total	60 000,00	100,00%

**DOSSIER N° EX092520 - ASSOCIATION ATHENA - CONCOURS DE CULTURES ET LANGUES
GRECQUE ET LATINE - 2025-2026**

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	54 340,00 € TTC	80,00 %	43 472,00 €
	Montant total de la subvention		43 472,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASS UNIVERSITAIRE ATHENA
Adresse administrative : 274 RUE DE CREQUI
69007 LYON 7E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur MICHEL DEYGAS, Directeur

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2025 - 31 juillet 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le projet consiste à organiser un concours, destiné aux élèves hellénistes et latiniste des classes de 2nde, de 1ère et de terminale, dont la récompense sera un voyage en Grèce et en Italie l'été qui suivra l'année scolaire concernée.

Le thème, différent chaque année, sera donné en septembre 2025 aux enseignants volontaires, et l'épreuve, organisée en février ou mars dans les établissements eux-mêmes, consistera en la rédaction d'un écrit d'appropriation sur le thème choisi. Un texte en grec ancien ou latin, accompagné de sa traduction, devra être obligatoirement utilisé en appui dans la réalisation de ce travail d'écriture. La langue et la culture grecques et latines seront donc ainsi mobilisées dans une même épreuve. Le concours, d'une durée de trois heures, aura lieu dans chaque établissement, sous la surveillance de l'enseignant volontaire, et en temps limité.

- Le concours, d'une durée de trois heures, aura lieu dans chaque établissement, sous la surveillance de l'enseignant volontaire, et en temps limité.
- Le thème et le sujet sont envoyés dès septembre dans les lycées franciliens qui proposent l'option " grec ancien " ou "latin".
- Le texte et sa traduction sont adressés par mail le matin du concours date communiquée aux enseignants préalablement inscrits par mail).

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme visé par la demande de soutien : 1 500

Nombre d'établissements participant au programme : 431

Nombre de classes participant au programme : 200

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 80

Nombre d'interventions prévues par le projet : 1

Thématiques abordées au titre du projet :

- L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité

- Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2025

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et cotisations sociales	8 320,00	15,31%
Coût des interventions	2 600,00	4,78%
Frais de voyages	39 920,00	73,46%
Frais de conception et suivi	3 500,00	6,44%
Total	54 340,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2025	43 472,00	80,00%
Fonds propres de la structure	5 051,00	9,30%
Bénévolats	5 817,00	10,70%
Total	54 340,00	100,00%

DOSSIER N° EX092595 - EVEIL ASSOCIATION - Lycéens, unis autour des valeurs de la République et de la lutte contre les discriminations - 2025-2026

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	50 000,00 € TTC	80,00 %	40 000,00 €
	Montant total de la subvention		40 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : EVEIL ASSOCIATION

Adresse administrative : 109 CHEMIN DE RONDE
78290 CROISSY SUR SEINE

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame ANDREE SFEIR, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2025 - 31 juillet 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

L'intervention, d'une durée de 2 heures, se déroule sous forme de débat en classe avec apports de contenus, animée par un intervenant EVEIL et en présence d'un enseignant. Elle est complémentaire aux programmes de l'Education nationale et respecte strictement les obligations afférant aux interventions dans un cadre scolaire. Les enseignants ont la possibilité de choisir l'une des 3 thématiques ci-dessous, en fonction des besoins de leurs classes :

1. Les valeurs de la République et la laïcité : redéfinir les principes de liberté, égalité, fraternité et comprendre le rôle de la laïcité dans la vie quotidienne.
2. L'usage citoyen des réseaux sociaux : s'informer et s'exprimer sur les réseaux sociaux, en insistant sur la vérification des informations et la responsabilité individuelle en ligne, notamment en ce qui concerne les discours de haine et les fakes news.
3. Lutte contre les discriminations et les stéréotypes :

Cette intervention vise à sensibiliser les élèves aux discriminations liées à l'orientation sexuelle, au genre, au racisme et à l'antisémitisme. Les élèves apprendront à déconstruire les préjugés et à comprendre l'impact des discriminations sur la cohésion sociale et le vivre-ensemble.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme visé par la demande de soutien : 4 000

Nombre d'établissements participant au programme : 48

Nombre de classes participant au programme : 160

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 160

Nombre d'interventions prévues par le projet : 160

Thématiques abordées au titre du projet :

- ⌘ Prévention de la radicalisation, intégrisme religieux, créationnisme, complotisme, extrémisme, racisme, antisémitisme, xénophobie
- ⌘ Lutte contre les violences : cyberviolences, cybersexisme, cybersexualité, harcèlement scolaire et cyberharcèlement
- ⌘ Lutte contre toutes les formes de discrimination
- ⌘ L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- ⌘ Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- ⌘ L'éducation aux médias, à l'information et à la bonne utilisation d'internet
- ⌘ L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux filles, injustices,

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

🏠 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2025

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel et autoentrepreneurs)	39 000,00	78,00%
Autres services extérieurs : télécommunication, gestion, fournitures, outils de gestions frais RH, factures, planification	9 000,00	18,00%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans	2 000,00	4,00%
Total	50 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2025	40 000,00	80,00%
Fonds propres de la structure	10 000,00	20,00%
Total	50 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX092600 - MEMORIAL DE LA SHOAH - Sensibiliser les lycéens à l'histoire de la shoah - 2025-2026

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	425 000,00 € TTC	80,00 %	340 000,00 €
Montant total de la subvention			340 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MEMORIAL DE LA SHOAH
Adresse administrative : 17 RUE GEOFFROY L ASNIER
75004 PARIS 4E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Fondation
Représentant : Monsieur Eric DE ROTHSCHILD

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2025 - 30 juin 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le projet se décompose en 9 actions distinctes, certaines centrées sur le devoir de mémoire et d'autres sur la transmission des valeurs de la République :

Action 1 à 7 sur le devoir de Mémoire :

1. Sensibilisation des professeurs et chefs d'établissements et documentalistes : voyage d'études d'une durée de 3 jours comprend la visite du camp d'Auschwitz-Birkenau et de l'ancien quartier juif de Cracovie + 2 jours au Mémorial de la Shoah à Paris consacrée à l'histoire de la Shoah.
2. Accueil des jeunes au Mémorial : 1/2 journée comportant une visite des expositions encadrée par un conférencier.
3. Parcours de mémoire en Île-de-France : Mémorial de la Shoah, Drancy, le Mont Valérien, accompagnés d'un guide ; visites couplées des sites de Paris et Drancy accompagnées d'un guide.
4. Mise à disposition d'expositions : exposition itinérante, nouvellement créée chaque année sur la Shoah.
5. Parcours culturels : événements autour du théâtre, de la musique et du cinéma. Chaque événement sera précédé d'une visite guidée ou d'un atelier.
6. Voyages à Auschwitz : 3 journées de visite à Auschwitz (24 lycées franciliens) + projet pédagogique.
7. Parcours de mémoire hors Île-de-France au CERCIL : visite de la gare et de l'ancien camp de Pithiviers sur les enjeux des lieux de mémoire au XXIème siècle + déjeuner au mess des officiers de la gendarmerie + ateliers pédagogiques au Musée-Mémorial.

Action 8 à 9 sur les valeurs de la République :

8. Ateliers de citoyenneté : développer le sens critiques des lycéens sur la prévention de la radicalisation.
9. Expositions itinérantes au sein des établissements scolaires permettant ainsi une continuité dans l'action éducative et une ouverture d'esprit quant aux sujets traités.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme visé par la demande de soutien : 10 730

Nombre d'établissements participant au programme : 235

Nombre de classes participant au programme : 354

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 1 100

Nombre d'interventions prévues par le projet : 360

Thématiques abordées au titre du projet :

- ⌘ Devoir de mémoire
- ⌘ Prévention de la radicalisation, intégrisme religieux, créationnisme, complotisme, extrémisme, racisme, antisémitisme, xénophobie
- ⌘ Lutte contre toutes les formes de discrimination
- ⌘ L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- ⌘ Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- ⌘ L'éducation aux médias, à l'information et à la bonne utilisation d'internet
- ⌘ L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux filles, injustices

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

🏠 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2025

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats d'études, prestations de service	5000,00	1.18%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	13 300,00	3.13%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	238 100,00	56.02%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition	47 500,00	11.18%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	39 400,00	9.27%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	55 500,00	13.06%
Billetterie	6200,00	1,46%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	20 000,00	4.71%
Total	425 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2025	340 000,00	80,00%
Fonds propres de la structure	85 000,00	20,00%
Total	425 000,00	100,00%

Annexe 5 : Fiches projets sur le programme de développement durable

DOSSIER N° EX092168 - ASS BILAN CARBONE - Projet Établissements Bas Carbone - 2025-2026

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	10 000,00 € TTC	80,00 %	8 000,00 €
Montant total de la subvention			8 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASS BILAN CARBONE
Adresse administrative : 41 RUE BEAUREGARD 75002 PARIS
75002 PARIS 2E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame ANNA CRETI, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Projet Établissements Bas Carbone

Dates prévisionnelles : 1 octobre 2025 - 31 juillet 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le PEBC guide cinq établissements dans l'estimation de leur empreinte carbone et la réalisation d'un projet visant à réduire leurs émissions.

Le projet a lieu en cinq phases :

- ⌘ La première est une phase de prise de contact avec l'équipe pédagogique et la mobilisation de l'établissement pour présenter la méthodologie et lancer la formation des équipes qui seront ambassadrices dans leur établissement.
- ⌘ La phase 2 est une séance de sensibilisation en ligne auprès de chaque établissement scolaire pour 9 classes. Elle vise à comprendre les enjeux énergétiques et climatiques. Elle contribue également à sensibiliser les élèves au-delà du cercle des éco-délégués et élèves engagés et à construire une culture commune dans l'établissement.
- ⌘ La phase 3 de comptabilité carbone est réalisée par les élèves en autonomie. Un webinaire collectif présente les outils de collecte et le calculateur. L'idée est de mettre en lumière les différents postes d'émissions et de comparer leurs impacts.
- ⌘ Dans la phase 4, les analyses obtenues précédemment servent à établir le plan d'actions pour réduire les émissions de l'établissement. Un atelier en présentiel en intelligence collective a lieu auprès de chaque équipe pour générer des idées et lancer le prototypage.
- ⌘ La phase 5 est une action de communication guidée. Les élèves présentent leur travail et partagent leur expérience à toutes les personnes côtoyant l'établissement.

Une session d'information et de présentation de ressources pédagogiques pour les professeurs et la communauté éducative est prévue au cours de l'année et une cérémonie de clôture réunissant les établissements est programmée en fin de parcours.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme visé par la demande de soutien 1425 = 75 bénéficiaires directs = $15 \times 5 + 1350$ bénéficiaires indirects (conférence en ligne via TBI pour 9 classes en simultanée).

Nombre d'établissements participant au programme visé par la demande de soutien : 5

Nombre de classes participant au programme visé par la demande de soutien : 45

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme visé par la demande de soutien $2 \times 5 = 10$

Nombre d'interventions prévues par le projet : (5 x 1 interventions présentiels) (5x 1 conférence en ligne) + (5 x 1 rdv téléphoniques) + 4 webinaires + 1 événement de fin d'année en présentiel + 1 session d'information et de présentation de ressources pédagogiques = 21

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

🏠 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2025

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	9 400,00	94,00%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	100,00	1,00%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition	100,00	1,00%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	50,00	0,50%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	350,00	3,50%
Total	10 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	8 000,00	80,00%
Fonds propres de la structure	2 000,00	20,00%
Total	10 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX092169 - RENAISSANCE ECOLOGIQUE - Agir ensemble pour le Développement Durable - 2025-2026

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	10 000,00 € HT	80,00 %	8 000,00 €
	Montant total de la subvention		8 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : RENAISSANCE ECOLOGIQUE

Adresse administrative : 4 RUE RENE VIVIANI
44200 NANTES

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame EMMANUELLE MOULS, Directrice générale

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Agir ensemble pour le Développement Durable

Dates prévisionnelles : 25 août 2025 - 31 juillet 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le programme "Agir ensemble pour le Développement Durable" engage positivement et qualitativement les lycéennes et lycéens franciliens dans une dynamique collective autour des enjeux du développement durable. Renaissance Ecologique part du postulat qu'une seule intervention ne suffit pas pour provoquer un véritable changement ; c'est pourquoi l'association accompagne les élèves sur une année scolaire complète, avec deux interventions en présentiel, des phases intermédiaires en autonomie et un suivi régulier. Ce programme permet également de tester la méthodologie dans le cadre d'une démarche de labellisation E3D.

En lien avec le référentiel EDD, ce programme permet aux élèves de :

- ✘ Comprendre la complexité des enjeux du développement durable,
- ✘ Agir individuellement et collectivement,
- ✘ Développer un esprit critique face aux problématiques environnementales,
- ✘ Adopter un comportement éthique et responsable.

L'association intervient auprès de cinq établissements volontaires, qui mobilisent une équipe mixte d'environ 17 personnes (élèves, enseignants, personnel administratif). Les élèves ne sont pas de simples participants : ils deviennent des relais actifs, chargés de transmettre leur expérience à leurs camarades en animant des ateliers et en partageant leurs apprentissages au sein de leur établissement.

Le programme est jalonné de plusieurs temps forts :

- ✘ Une phase de préparation avec l'équipe encadrante (octobre)

- ⌘ Deux interventions en présentiel, pour structurer et amplifier l'engagement des élèves :
 1. Conférence de sensibilisation et de lancement du programme (novembre)
 2. Atelier de montée en charge du plan d'actions, pour assurer sa mise en œuvre et maximiser son impact (février-mars)
- ⌘ Des phases intermédiaires en autonomie, où les élèves mènent des actions et animent des ateliers pour impliquer leurs camarades :
 1. Diagnostic de l'établissement (décembre-janvier)
 2. Mise en place du plan d'actions et animation d'ateliers (mars-avril)
 3. Célébration des réussites et transmission des savoirs lors d'un événement final (mai-juin)
- ⌘ Un webinaire de restitution commun, réunissant tous les établissements, pour partager les retours d'expérience, mutualiser les bonnes pratiques et envisager la poursuite de la démarche l'année suivante (juin).

Ce programme s'inscrit dans une logique de pérennisation et de transmission, en plaçant les élèves au cœur de l'action et du partage, afin de renforcer l'impact de la dynamique initiée et de contribuer à la structuration d'une culture du développement durable au sein des établissements.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme visé par la demande de soutien : 1500 = 75 bénéficiaires directs (15 par établissement) + 975 élèves bénéficiaires indirects (chaque élève doit animer une séance pédagogique fournie en autonomie auprès de 13 élèves) + 450 bénéficiaires directs (séance de sensibilisation pour 3 classes dans chaque établissement)

Nombre d'établissements participant au programme visé par la demande de soutien : 5

Nombre de classes participant au programme visé par la demande de soutien : 65

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme visé par la demande de soutien 2 x 5 = 10

Nombre d'interventions prévues par le projet : (2 x 5 interventions présentiels) + (5 x 2 rdv téléphoniques) + 1 webinaire = 21

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2025

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	7 970,00	79,70%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	100,00	1,00%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition	100,00	1,00%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	100,00	1,00%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	360,00	3,60%
Dons gratifications de stage	1 370,00	13,70%
Total	10 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	8 000,00	80,00%
Mécénats	2 000,00	20,00%
Total	10 000,00	100,00%

**DOSSIER N° EX092170 - ASSOCIATION ECOPHYLLE - Sensibilisation à la santé environnementale
- 2025-2026**

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	11 250,00 € HT	80,00 %	9 000,00 €
	Montant total de la subvention		9 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ECOPHYLLE
Adresse administrative : 72 RUE DU PONT DE CRETEIL
94100 SAINT MAUR DES FOSSES
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur MATHIEU BELLAY, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Sensibilisation à la santé environnementale

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2025 - 4 juillet 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

L'objectif du projet est de permettre aux lycéens :

- de s'informer, se former sur l'état de leur environnement intérieur et les bons gestes à adopter pour leur santé afin de réduire leur exposition,
- de prévenir et de gérer les risques dans les espaces clos (qualité de l'air intérieur, intoxications au monoxyde de carbone),
- de réfléchir sur son propre comportement et devenir un consomm'acteur.

Le dispositif "ça dé-ménage" est une enquête immersive dans laquelle les lycéens deviennent des agents de l'ARS et doivent inspecter par petits groupes un appartement. Ils ont pour mission de parcourir les différentes pièces de l'appartement (salon, cuisine, salle de bain, buanderie, chambre) afin de trier les objets, ustensiles, matériaux et donner leur avis sur leur impact sur la santé humaine. A l'issue de leur inspection, Ecophylle débriefera leur mission et échangera avec eux sur ce qu'ils vivent individuellement à leur domicile.

Nombre d'élèves : 670

Nombre d'établissements : 7

Nombres de classes : 28

Nombre de membres de l'équipe éducative : 28

Nombre d'interventions : 28

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

🏠 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2025

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	9 375,00	83,33%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	1 125,00	10,00%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	635,00	5,64%
Frais de combustible, carburant, alimentation	115,00	1,02%
Total	11 250,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	9 000,00	80,00%
Fonds propres de la structure	2 250,00	20,00%
Total	11 250,00	100,00%

DOSSIER N° EX092171 - ASSOCIATION LA FRESQUE DU CLIMAT - Déploiement 2025-2026 de la Fresque du Climat - 2025-2026

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	43 750,00 € HT	80,00 %	35 000,00 €
	Montant total de la subvention		35 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA FRESQUE DU CLIMAT
Adresse administrative : 18 RUE DU FAUBOURG DU TEMPLE
75011 PARIS 11E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame RAJA KADI, Directrice

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Déploiement 2025-2026 de la Fresque du Climat

Dates prévisionnelles : 1 octobre 2025 - 30 mai 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Déployer la Fresque du Climat dans les lycées engagés dans des démarches de développement durable de la région Île-de-France.

Le projet prévoit :

Une journée de lancement début octobre, avec une fresque géante pour sensibiliser 300 lycéens ce jour-là ; 8 sessions de formation à l'animation de la Fresque, pour former les 120 animateurs internes ; 40 sessions de coaching, pour accompagner la première animation des néo animateurs ; Une fois formés et coachés, ils animent 3 fresques, à l'occasion de 3 demi-journées banalisées, type Fresque géante, dans les lycées où tous les fresqueurs et fresqueuses animent le même jour, durant l'année scolaire 2024- 2025.

Pourquoi ce projet ? Le changement climatique est un enjeu sociétal majeur, qui impacte fortement les lycéens d'aujourd'hui : notamment, il modifiera profondément leurs emplois et leurs modes de vie dans les années qui viennent. Le dérèglement climatique est transverse à toutes les matières et filières, et donc trop souvent absent des programmes.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme visé par la demande de soutien : 3 700

Nombre d'établissements participant au programme : 50

Nombre de classes participant au programme : 216

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 60

Nombre d'interventions prévues par le projet : 40

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2025

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	30 310,00	69,28%
Achats d'études, prestations de service	616,00	1,41%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	12 824,00	29,31%
Total	43 750,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	35 000,00	80,00%
Fonds propres de la structure	8 750,00	20,00%
Total	43 750,00	100,00%

**DOSSIER N° EX092172 - GROUPE SOS TRANSITION ECOLOGIQUE ET TERRITOIRES -
AlimenTaSanté – Alimentation saine et durable - 2025-2026**

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	14 400,00 € TTC	55,56 %	8 000,00 €
	Montant total de la subvention		8 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : GROUPE SOS TRANSITION ECOLOGIQUE
ET TERRITOIRES DIR GRAL TRANS ECO
AMELOT

Adresse administrative : 102 C RUE AMELOT
75011 PARIS 11E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur ERIC BALMIER, Directeur général

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : AlimenTaSanté – Alimentation saine et durable

Dates prévisionnelles : 15 octobre 2025 - 15 juillet 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Pour chaque établissement (toute filière), 3 classes (tout niveau) sont mobilisées. Le projet prévoit 2 interventions pour chaque établissement. L'intervention est constituée d'une conférence adressée aux 3 classes, regroupées dans la même salle. Les thèmes abordés : équilibre alimentaire, saisonnalité des produits, circuits courts, diversification des protéines et végétalisation des menus, conservation des aliments, dates de péremption, cuisine anti-gaspillage et zéro-déchets, compostage. Suite à la conférence se déroule un tournoi de jeux entre les 3 classes. Les jeux portent sur les thématiques traitées lors de la conférence.

Le tournoi prévoit 3 jeux :

- 1/ Groupes alimentaires : classer des aliments par groupes, grâce à des visuels imprimés ;
- 2/ Calculer l'empreinte carbone d'un plat en prenant en compte son parcours, de la production jusqu'à son assiette ;
- 3/ Composer un panier flexitarien, anti-gaspillage, saisonnier, avec un budget fixé. Les 3 jeux passent de groupe en groupe toutes les 30 minutes.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme visé par la demande de soutien : 360

Nombre d'établissements participant au programme : 4

Nombre de classes participant au programme : 12

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 12

Nombre d'interventions prévues par le projet : 8

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

■ REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2025

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	9 025,00	62,67%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	3 240,00	22,50%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	203,00	1,41%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	263,00	1,83%
Autres services extérieurs : valorisation, rémunérations, honoraires, publications, promotions	774,00	5,38%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	34,00	0,24%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	746,00	5,18%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	0,00	0,00%
Impôts et taxes	14,00	0,10%
Dotations aux amortissements des immobilisations (voitures, matériel informatique...)	101,00	0,70%
Total	14 400,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	8 000,00	55,56%
Collectivités territoriales : Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES IDF)	2 400,00	16,67%
Mécénats : SYSCO	4 000,00	27,78%
Total	14 400,00	100,00%

DOSSIER N° 25001201 - GENERATIONS COBAYES 2025-2026

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	20 000,00 € TTC	40,00 %	8 000,00 €
Montant total de la subvention			8 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : GC GENERATIONS COBAYES
Adresse administrative : 50 RUE DES TOURNELLES
75003 PARIS 3E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Candice GUTTON, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Générations Cobayes, non merci !

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2025 - 30 juin 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

L'objectif général du projet Eco-Drague est de sensibiliser les lycéens franciliens aux enjeux de santé environnementale avec humour et optimisme et de les amener à progressivement changer leurs habitudes quotidiennes par de meilleures pratiques. Le projet s'inscrit dans une démarche de sensibilisation et d'éducation permettant l'appropriation par les 15/18 ans des principaux enjeux de santé environnementale. En effet, l'intervention prévoit un espace de parole et des temps d'échange permettant l'expression et le débat. Cela sensibilise les élèves aux principaux polluants environnementaux présents dans leur quotidien et à leurs effets sur leur santé et leur environnement via un Escape Game virtuel et numérique.

L'Eco-Drague permet de :

- ✂ faire prendre conscience aux lycéens des liens existant entre leur environnement et leur santé dans une approche globale de cette dernière dans une perspective One Health (une seule santé) ;
- ✂ leur permettre de comprendre les modes d'action et effets des polluants sur leur santé et leur environnement ;
- ✂ leur donner des solutions simples pour éviter ces polluants en adoptant des comportements et choix de consommation éclairés, éthiques et sains afin de préserver santé et environnement.

Ces objectifs sont atteints grâce à une pédagogie actionnelle où les lycéens sont totalement acteurs de leur apprentissage et via une approche ludique, décalée et non culpabilisante. Ainsi Générations Cobayes contribue à faire des jeunes des consom'acteurs éclairés plutôt que de simples cobayes consommateurs !

Nombre d'élèves concernés par le projet : 250
Nombre d'élèves touchés par rayonnement du projet : 1000
Nombre d'établissements : 10
Nombre de classes : 15
Nombre d'adultes participant au projet (membres des équipes éducatives) : 15 minimum

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

-  SEINE ET MARNE
-  YVELINES
-  ESSONNE
-  HAUTS DE SEINE
-  SEINE SAINT DENIS
-  VAL DE MARNE
-  VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2025

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats	2 500,00	12,50%
Services extérieurs	1 500,00	7,50%
Autres services extérieurs	7 000,00	35,00%
Charges de personnels	9 000,00	45,00%
Total	20 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	8 000,00	40,00%
Fonds propres	4 500,00	22,50%
Collectivités territoriales (à préciser)	7 500,00	37,50%
Total	20 000,00	100,00%

Annexe 6 : Fiches projets pour le soutien aux fédérations de parents d'élèves

**DOSSIER N° 25001234 - UNION DES ASSOCIATIONS PEEP DE L ACADEMIE DE VERSAILLES
2025-2026**

Dispositif : Soutien régional aux fédérations de parents d'élèves franciliens (n° 00001078)

Délibération Cadre : CR39-10 du 30/09/2010

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional aux fédérations de parents d'élèves franciliens	7 880,00 € TTC	63,45 %	5 000,00 €
Montant total de la subvention			5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PEEP UNION DES ASSOCIATIONS PEEP
DE L ACADEMIE DE VERSAILLES

Adresse administrative : 99 AV ACHILLE PERETTI
92200 NEUILLY SUR SEINE

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur LAURENT STANISLAS JACQUES ZAMECZKOWSKI, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2025 - 5 juillet 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Information par les bénévoles locaux et académiques PEEP, des parents d'élèves de l'académie de Versailles sur des sujets qui concernent leurs enfants tout au long de l'année à travers des conférences, des débats, des tables rondes, des accompagnements personnalisés en présentiel ou en distanciel.

Les thèmes les plus fréquents sont l'orientation, Parcoursup, le harcèlement, la parentalité, le bien-être scolaire, les enfants à besoin spécifiques,

Nombre d'élèves concernés par le projet : 215 000

Nombre d'établissements : 282

Nombre de classes : 6 500

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

📍 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2025

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	3 000,00	38,07%
Autres services extérieurs : frais de transport et frais de représentation	2 100,00	26,65%
Rémunération des conférenciers / Publications	900,00	11,42%
Frais postaux/Fournitures de bureau	490,00	6,22%
Conception graphique des documents	690,00	8,76%
Autres services : location de salle, de matériel vidéo et sonore	700,00	8,88%
Total	7 880,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	5 000,00	63,45%
Réversion de la fédération sur la part fédérale des cotisations des adhérents	2 880,00	36,55%
Total	7 880,00	100,00%

DOSSIER N° 25001235 - UNION ACADEMIQUE DES PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DE CRETEIL 2025-2026

Dispositif : Soutien régional aux fédérations de parents d'élèves franciliens (n° 00001078)

Délibération Cadre : CR39-10 du 30/09/2010

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional aux fédérations de parents d'élèves franciliens	8 000,00 € TTC	62,50 %	5 000,00 €
	Montant total de la subvention		5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : UA PEEP CRETEIL UNION ACADEMIQUE
DES PARENTS D ELEVES DE L
ENSEIGNEMENT PUBLIC DE CRETEIL

Adresse administrative : 27 AVENUE DU PORT AU FOUARRE
94100 SAINT MAUR DES FOSSES

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame AURORE BRIEDA, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2025 - 31 août 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Les actions :

- Aider les associations locales PEEP à s'impliquer dans la vie des établissements, y compris dans les filières professionnelles (conseils d'administration, conseils de classe, conseils de discipline, commissions éducatives, CHS, CESC, ...)

- ⌘ Diffuser des informations sur l'orientation via des supports numériques, webinaires, conférences et forums.
- ⌘ Représenter les parents dans toutes les commissions et rencontres académiques et régionales (commissions d'appel sur les orientations, CAAMD, CAVL, CAAECEP).
- ⌘ Participer aux ateliers de travail mis en place par le rectorat (Ecole Inclusive, Semestrialisation avec la CARDIE, Groupe de travail sur l'Orientation animé par la CSAIO, Groupe Élections sous la conduite du CETVS).
- ⌘ Aider à la mise en place de soutien scolaire et d'ateliers pédagogiques.
- ⌘ Mettre à disposition des APE et des AD des outils pour la reprographie.
- ⌘ Soutenir les initiatives locales des PEEP et des associations départementales.
- ⌘ Soutenir les projets des associations locales à destination des lycéens.

8 Proposer une aide aux lycéens via le service Profexpress.

L'action de l'Union Académique s'adresse à l'ensemble des parents des établissements publics (EPL) du Val de Marne, de la Seine saint Denis et de la Seine et Marne, et s'exerce par de multiples actions faites par les associations locales.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

-  SEINE ET MARNE
-  SEINE SAINT DENIS
-  VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2025

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	780,00	9,75%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	1 350,00	16,88%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	750,00	9,38%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition	200,00	2,50%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	4 330,00	54,13%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	240,00	3,00%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	150,00	1,88%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	200,00	2,50%
Total	8 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	5 000,00	62,50%
Fonds propres de la structure	3 000,00	37,50%
Total	8 000,00	100,00%

Annexe 7 : Fiches projets pour le dispositif Olympe

DOSSIER N° EX092143 - REV'ELLES - 180 jeunes filles - RVL Ton Potentiel - OLYMPE 2025-2026

Dispositif : Olympe (n° 00000968)

Délibération Cadre : CP16-448 du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Olympe	130 455,00 € TTC	23,00 %	30 000,00 €
	Montant total de la subvention		30 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : REV ELLES

Adresse administrative : 31 SENTIER TORTUEUX
93100 MONTREUIL

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame BOUCHRA ALIOUAT, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : 180 jeunes filles - RVL Ton Potentiel

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2025 - 30 août 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le programme RVL Découverte vise à introduire les jeunes filles aux divers métiers et secteurs, surmontant stéréotypes de genre, obstacles de représentation, biais d'orientation et autocensure. La méthodologie comprend deux étapes :

1. Renforcement de la Confiance en Soi (Rêv'Elles) :

- Sensibilisation : Actions déconstruisant croyances limitantes dans établissements scolaires, centres sociaux, BIJ, associations. - Programme RVL Ton Potentiel : Parcours intensif de 5 jours avec coachings collectifs et individuels pour dynamiser projets professionnels et confiance en soi.

Encadrement par coaches formées à la pédagogie Rêv'Elles, rencontres avec "Rôles Modèles".

2. Découverte Pratique des Métiers (Rêv'Elles) :

- Visites d'entreprises : Sur une ou deux journées, comprenant divers formats (visites, ateliers, forums) autour de thématiques professionnelles spécifiques (sciences, chimie, cosmétique, artisanat, BTP, énergie, communication, nouvelles technologies, finance). Le programme RVL Découverte élargit les horizons professionnels des jeunes filles, brisant les barrières liées aux stéréotypes de genre et les encourageant à explorer des domaines négligés en raison de préjugés sociaux.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme visé par la demande de soutien : 180

Nombre d'établissements participant au programme visé par la demande de soutien : 15
Nombre de classes participant au programme visé par la demande de soutien : 20
Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 15
Nombre d'interventions prévues par le projet : 10

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

-  DEPARTEMENT DE PARIS
-  HAUTS DE SEINE
-  SEINE SAINT DENIS
-  VAL DE MARNE
-  VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2025

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	61 071,00	46,81%
Achats d'études, prestations de service	8 533,00	6,54%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	10 000,00	7,67%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	10 500,00	8,05%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	4 656,00	3,57%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition	500,00	0,38%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	3 614,00	2,77%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	57,00	0,04%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	21 289,00	16,32%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	8 110,00	6,22%
Impôts et taxes	2 125,00	1,63%
Total	130 455,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	30 000,00	23,00%
Etat (à préciser sans sigle)	21 386,00	16,39%
Collectivités (à préciser sans sigle)	4 600,00	3,53%
Autres financement (à préciser et à lister)	30 000,00	23,00%
Mécénats	44 469,00	34,09%
Total	130 455,00	100,00%

DOSSIER N° EX092145 - CGENIAL - Ingénieures et techniciennes dans les classes - OLYMPE 2025-2026

Dispositif : Olympe (n° 00000968)

Délibération Cadre : CP16-448 du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Olympe	62 000,00 € TTC	48,39 %	30 000,00 €
	Montant total de la subvention		30 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CGENIAL FONDATION CULTURE
SCIENTIFIQUE TECHNIQUE
Adresse administrative : 20 AVENUE RAPP
75007 PARIS 7E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Fondation
Représentant : Madame HELENE CHAHINE, Déléguée

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Ingénieures et techniciennes dans les classes

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2025 - 15 juillet 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Tout au long de l'année scolaire, CGénial propose aux enseignants de recevoir en classe une ingénieure ou une technicienne volontaire pour présenter aux élèves son métier au quotidien, son parcours de formation et son entreprise. Le but est de créer un échange avec les élèves, un moment privilégié qui les aide à découvrir la richesse et la diversité des filières scientifiques. Ce temps permet de leur apporter des réponses concrètes aux questionnements en matière d'orientation. L'intervention de femmes permet notamment aux jeunes filles de mieux s'identifier mais également de dépasser les représentations et les stéréotypes liés au genre sur les métiers, les domaines d'activité et les formations. Ces interventions d'1 à 2 heures sont réalisées en classe ou en visioconférence. Les thèmes abordés pendant une rencontre : son entreprise, son métier au quotidien, son parcours, comment devient-on ingénieure ou technicienne, quelles ont été ses motivations pour faire cette carrière, quelles sont les compétences (savoir-faire et savoir-être) requises pour exercer son métier, a-t-elle vécu des échecs, évolutions, réorientations dans sa carrière professionnelle ? En complément de ces témoignages, la Fondation anime également un débat mouvant pour faire réfléchir les élèves sur les stéréotypes de genre persistants dans les sciences et les technologies.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme visé par la demande de soutien : 1 100

Nombre d'établissements participant au programme visé par la demande de soutien : 27
Nombre de classes participant au programme : 27
Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 27
Nombre d'interventions prévues par le projet : 27

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

■ REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2025

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	49 000,00	79,03%
Achats d'études, prestations de service	4 000,00	6,45%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	2 500,00	4,03%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	2 000,00	3,23%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	4 000,00	6,45%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	500,00	0,81%
Total	62 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	30 000,00	48,39%
Fonds propres de la structure	5 000,00	8,06%
Etat : Ministère de l'Education Nationale	2 000,00	3,23%
Mécénats : ARKEMA, EDF, ORANGE, SAFRAN, SAINT-GOBAIN, SLB, T.EN, ALBIOMA, AMAZON, ENGIE)	25 000,00	40,32%
Total	62 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX092146 - CAPITAL FILLES - Capital Filles en Ile-de-France 2025-2026 - OLYMPE 2025-2026

Dispositif : Olympe (n° 00000968)

Délibération Cadre : CP16-448 du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Olympe	202 000,00 € TTC	24,75 %	50 000,00 €
	Montant total de la subvention		50 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CAPITAL FILLES

Adresse administrative : 153 RUE DE RENNES
75006 PARIS 6E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame LAURENCE BELDOWSKI, Directrice générale

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Capital Filles en Ile-de-France 2025-2026

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2025 - 30 juin 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le programme a pour objectif d'ouvrir le champ des possibles de ces jeunes femmes en renforçant leur confiance en elles-mêmes et en leur avenir professionnel. Les ateliers collectifs mis en place au sein des lycées proposent des contenus concrets et interactifs sur les discriminations sexistes, les métiers d'avenir, l'égalité femme-homme au travail. Ces temps permettent de présenter le large panel d'activités, de métiers, de filières et de formations qui s'offrent aux filles. Ils sont animés par des professionnels des entreprises partenaires de l'association qui viennent témoigner de leur parcours scolaire et professionnel, de leur vie de femme en entreprise. Capital Filles accompagne également les filles vers la réalisation de leurs ambitions grâce à un dispositif de mentorat en terminale et bac+1. Assuré par des marraines collaboratrices volontaires des entreprises adhérentes, le mentorat permet d'accompagner les filles dans la construction de leur projet d'avenir en encourageant leur ambition, leur confiance et leur autonomie : aide aux démarches Parcoursup, rédaction de CV / lettre de motivation, accompagnement dans la recherche d'un stage, d'une alternance... Tout au long de l'année, des séances de coaching animées par des formatrices certifiées sont proposées aux filleules sur différentes thématiques : préparer ma candidature Parcoursup, quelle formation pour ma personnalité, la voie de l'alternance est-ce fait pour moi, prise de parole en public...

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme visé par la demande de soutien : 3 300

Nombre d'établissements participant au programme visé par la demande de soutien : 40

Nombre de classes participant au programme visé par la demande de soutien : : 130

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 40

Nombre d'interventions prévues par le projet : 90

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS
- VAUX-LE-PENIL
- SAVIGNY-LE-TEMPLE
- MEAUX
- CHELLES
- AUBERGENVILLE
- LES MUREAUX
- MORANGIS
- SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS
- ANTONY
- ASNIERES-SUR-SEINE
- GENNEVILLIERS
- NANTERRE
- CLICHY-SOUS-BOIS
- AUBERVILLIERS
- LA COURNEUVE
- SAINT-DENIS
- STAINS
- AULNAY-SOUS-BOIS
- LE BLANC-MESNIL
- BONDY
- NOISY-LE-SEC
- PANTIN
- ROMAINVILLE
- SAINT-OUEN-SUR-SEINE
- CRETEIL
- CHAMPIGNY-SUR-MARNE
- CHOISY-LE-ROI
- VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
- VINCENNES
- ARGENTEUIL
- GARGES-LES-GONESSE
- MONTSOULT

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2025

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	135 000,00	66,83%
Achats d'études, prestations de service	5 500,00	2,72%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	19 600,00	9,70%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	400,00	0,20%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition	13 900,00	6,88%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	15 000,00	7,43%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	3 600,00	1,78%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	1 600,00	0,79%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	1 800,00	0,89%
Dotations aux amortissements des immobilisations (voitures, matériel informatique...)	5 600,00	2,77%
Total	202 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	50 000,00	24,75%
Fonds propres de la structure	19 000,00	9,41%
Etat (à préciser sans sigle)	133 000,00	65,84%
Total	202 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX092147 - TELEMAQUE - Accompagnement des filleules dans leur réussite - OLYMPE 2025-2026

Dispositif : Olympe (n° 00000968)

Délibération Cadre : CP16-448 du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Olympe	164 100,00 € TTC	18,28 %	30 000,00 €
	Montant total de la subvention		30 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : TELEMAQUE

Adresse administrative : 29 BOULEVARD BOURDON
75004 PARIS 4E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : MADAME ERICKA COGNE, DIRECTRICE GENERALE

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Accompagnement des filleules dans leur réussite

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2025 - 30 août 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Télémaque sollicite à nouveau cette année le soutien de la Région Île-de-France dans le cadre de l'accompagnement global des lycéennes de son programme de mentorat. Ces jeunes filles sont accompagnées de la 5ème ou 4ème par l'association et sont actuellement en classe de seconde, première et terminale. Dans le cadre du dispositif Olympe, Télémaque souhaiterait renforcer le soutien apporté à ces jeunes filles ayant clairement exprimé le souhait de poursuivre leurs études vers des voies scientifiques. Pour sécuriser ce choix et élever leurs ambitions, mais aussi sensibiliser les jeunes filles de seconde afin qu'elles se dirigent davantage vers ces filières trop souvent laissées de côté par manque de confiance en elles ou déficit d'information.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme visé par la demande de soutien : 53

Nombre d'établissements participant au programme : 35

Nombre d'interventions prévues par le projet : 15

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- MELUN
- CHATOU
- POISSY
- SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
- BONDOUFLE
- BAGNEUX
- ASNIERES-SUR-SEINE
- COLOMBES
- GENNEVILLIERS
- NANTERRE
- CLICHY-SOUS-BOIS
- PIERREFITTE-SUR-SEINE
- SAINT-DENIS
- STAINS
- AULNAY-SOUS-BOIS
- BOBIGNY
- SEVRAN
- LE KREMLIN-BICETRE
- CRETEIL
- ARGENTEUIL
- CORMEILLES-EN-PARISIS
- GONESSE
- SAINT-DENIS (LA PLAINE SAINT-DENIS)
- EVRY-COURCOURONNES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2025

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	76 055,00	46,35%
Achats d'études, prestations de service	20 935,00	12,76%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	24 910,00	15,18%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	8 215,00	5,01%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	1 855,00	1,13%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition	4 770,00	2,91%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	5 035,00	3,07%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	1 590,00	0,97%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	9 010,00	5,49%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	10 400,00	6,34%
Frais de combustible, carburant, alimentation	530,00	0,32%
Dotations aux amortissements des immobilisations (voitures, matériel informatique...)	795,00	0,48%
Total	164 100,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	30 000,00	18,28%
Etat (à préciser sans sigle)	24 910,00	15,18%
Mécénats (entreprises partenaires de Télémaque)	109 190,00	66,54%
Total	164 100,00	100,00%

**DOSSIER N° EX092149 - ASSOCIATION POUR LA GESTION ESPACES TEMPORAIRES
ARTISTIQUES - Porteuses 2025/2026 - OLYMPE 2025-2026**

Dispositif : Olympe (n° 00000968)

Délibération Cadre : CP16-448 du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Olympe	14 800,00 € TTC	67,57 %	10 000,00 €
	Montant total de la subvention		10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASS ASSOCIATION POUR LA GESTION D
ESPACES TEMPORAIRES ARTISTIQUES
AGETA

Adresse administrative : MVAC 20 BOITE 75
75020 PARIS 20E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Vincent PRIEUR, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : PORTEUSES 2025/2026

Dates prévisionnelles : 1 octobre 2025 - 30 juin 2026

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PORTEUSES est un projet d'accompagnement de lycéennes vers la découverte des filières techniques des métiers du bâtiment et de l'artisanat. Il propose une ouverture vers ces métiers non envisagés pour des questions de genre et offre un partage d'expérience sur les difficultés rencontrées en tant que femme dans des milieux non paritaires. Pour cette nouvelle édition, le projet PORTEUSES propose un format plus adapté aux réalités du terrain. Les ateliers techniques seront proposés aux lycées selon une formule adaptée aux besoins et possibilités de chacun.

Les artisanes-encadrantes pourront ainsi intervenir au sein des établissements (pendant les périodes scolaires ou lors des vacances) ou bien accueillir un groupe d'élèves dans les locaux de la Villa Belleville (Paris 20e) ou dans ceux de l'association Formes et fonctions (Montreuil), partenaire du projet. Chaque atelier technique comprendra également un temps de présentation des aspects administratifs et "parcours de vie" de l'encadrante, afin que les lycéennes puissent saisir l'ensemble des facettes que revêtent les métiers du bâtiment et de l'artisanat, notamment lorsqu'ils sont menés par des femmes. Enfin, en plus des ateliers, les lycéennes pourront participer à des visites de structures partenaires menées par les encadrantes, tels que leurs lieux de travail (ateliers ou chantiers), les locaux de fournisseurs de matières premières, des associations féministes, etc.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme visé par la demande de soutien : 40

Nombre d'établissements participant au programme visé par la demande de soutien : 4
Nombre de classes participant au programme : 4
Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 4
Nombre d'interventions prévues par le projet : 10

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2025

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	3 700,00	25,00%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	1 000,00	6,76%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	400,00	2,70%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	8 700,00	58,78%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	500,00	3,38%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	500,00	3,38%
Total	14 800,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	10 000,00	67,57%
Fonds propres de la structure	800,00	5,41%
Collectivités (à préciser sans sigle)	2 000,00	13,51%
Autres financement (à préciser et à lister)	2 000,00	13,51%
Total	14 800,00	100,00%

Annexe 8 : Fiche projet pour la compétition des métiers WorldSkills

DOSSIER N° 25001303 - COMPÉTITION WORLDSKILLS 48EME FINALES NATIONALES 2025 A MARSEILLE

Dispositif : Olympiades des métiers (n° 00000293)
Délibération Cadre : CP2019-372 modifiée du 17/10/2019
Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100
Action : 12800605- Olympiades des métiers

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Olympiades des métiers	70 000,00 € TTC	100,00 %	70 000,00 €
Montant total de la subvention			70 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : WORLDSKILLS FRANCE EVENTS
Adresse administrative : 33 RUE DE NAPLES
75008 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Florence POIVEY, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Prendre en charge les frais de restauration et de stockage du matériel de la délégation francilienne des métiers lors de son déplacement à Lyon pour participer aux finales nationales de la 48ème édition de la Compétition des métiers WORLDSKILLS 2025 Marseille.

Dates prévisionnelles : 14 octobre 2025 - 19 octobre 2025
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Depuis 1953, la Compétition WORLDSKILLS – ou Olympiades des Métiers – mesure les savoir-faire professionnels au niveau mondial. Ce concours international est organisé sur le même principe que les Jeux Olympiques, chacun des jeunes participants représentant, non pas une discipline sportive, mais un métier.

La subvention a pour objet de prendre en charge les frais de restauration et de stockage du matériel de la délégation francilienne des métiers lors de son déplacement à Marseille pour participer aux finales nationales de la 48eme édition de la Compétition des métiers WORLDSKILLS prévue du 14 au 19 octobre 2025.

Localisation géographique :

 Rhône

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2025

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Restauration de la délégation francilienne	66 276,00	94,68%
Local de stockage pour le matériel des compétiteurs	1 687,00	2,41%
Frais de gestion	2 037,00	2,91%
Total	70 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Montant de la subvention sollicitée auprès de la Région Ile-de-France	70 000,00	100,00%
Total	70 000,00	100,00%